

LE PEUPLE BRETON

5^f
Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

LIBAN :
RENCONTRES
AVEC LA GAUCHE

NUMÉRO 192
7 DÉCEMBRE 79-4 JANVIER 80

FONCIER



D.R.

LA TERRE : LA DIFFICILE MAITRISE D'UN OUTIL DE TRAVAIL

M 2331-192-5,00F



Petite et grande taille

« Breizh Kabigs »

247, rue Jean-Jaurès

« Yveline »

Prêt-à-porter féminin

1, rue Inkerman - 29200 BREST



BAR
LE TRISKELL

Place Guérin — BREST

☎ 44.56.65.

Guinness à la pression

Barrhus

10, rue Charles-Berthelot
BREST

Bières, vins et spiritueux
Livraisons à domicile - Gros-Détail

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

—
PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

Société

BOUCHON-BOUCHARD

Chauffage - Sanitaire

51 bis, rue du Mal Leclerc VANNES

Tél. (97)47.39.06

distributeur agréé PRIMAGAZ

RADIO - U.D.B.
Tel. (16.98) 80.18.47

Pour tous vos achats

Textiles

Bazar

Alimentaires

Faites

confiance à...



EUROMARCHÉ

une nouvelle race de magasins



Boulevard de Plymouth

BREST

Ouvert sans interruption de 9h. à 22h.
(le samedi de 9h. à 19h.)

colin

chemisier habilleur

35, rue Jean-Jaurès, Brest - t. 44.14.54 - c.c.p. 2009-12 Rennes

VINS SUPÉRIEURS

Ets LE FUR

SANTA-ROSA

Allée du Bois Noir LANDERNEAU

— Spécialiste des Vins Fins —



Crêperie Heb-Ken

monsieur et madame rolland

Spécialité de Crêpes Garnies

5, Rue de Guérande

44000 Nantes

tél. 48.79.03

Soniri Keltiek

HERVE MEUR

6 straet ar Sale

29000 KEMPER

Pell : (98)95.45.82

Denis PHILIPPE

« L'artisan du
déménagement »

Fer - Mer - Route

50, rue Marcellin-Duval
29200 Brest - Tél. 03.11.52

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

STRICTEMENT NÉCESSAIRE

Sans pudeur, Monory commente, sur le ton badin, l'augmentation du coût de la vie le mois dernier : 1,2%. On admet maintenant fort bien une inflation de l'ordre de 12 à 13%. Et pour autant, on ne voit pas diminuer le chômage. Qui en pâtit ? Pas les riches, pas les possédants...

Nous recevons de plus en plus souvent, au Peuple Breton, des lettres de lecteurs qui nous disent qu'en dépit de leur attachement, ils ne pourront se réabonner, faute de moyens financiers. En période de récession, on rogne sur ce qui n'est pas strictement nécessaire...

Pourtant vous êtes nombreux à savoir que le Peuple Breton, pour notre peuple, fait partie du « strict nécessaire ». Votre participation, toujours aussi importante, à cette souscription permanente en est la preuve chaque mois renouvelée.

7^e liste

M. Leutellier, St Malo	10,00
Jacques A., Lanester	20,00
Robert Bouin, Sommières (30)	20,00
P. Morvan, Paimpol	10,00
Margaret P., Maurepas (78)	20,00
Y. Bellec, Plouaret	20,00
P. Bonnet, St Nazaire	20,00
Luc R., Ivry sur Seine (94)	20,00
P. Pellen, Nantes	20,00
Fanch Le R., Milizac	20,00
Guy G., Brest	20,00
J. Guégan, Guidel	60,00
Un marin pêcheur sympathisant, Lorient	300,00
MF Perrin, Nancy (54)	20,00
Sabine D., Coueron	20,00
Paule H., Brest	20,00
A. Boutailler, Plestin-les-Grèves	10,00
G. Raoul, Plouaret	10,00

Y. Jardin, Douarnenez	20,00
P. Le Rhun, St Herblain	20,00
M. C. Corre, Brest	20,00
G. Legland, Bonée	20,00
Pascal M., Le Croizic	20,00
P. Person, Brest	10,00
Marie France R., Brest	10,00
M. Verge, Brest	10,00
C. Hemery, Brest	20,00
Françoise M., Mont de Marsan (40)	20,00
Gabriele C., Brest	60,00
Y. Vanzato, St Malo	20,00
E. Hochberg, Roissy (77)	10,00
T. Jézéquel, Paris (75)	20,00
J. F. Briard, St Malo	10,00
Vente à la criée, Paris St Lazare (75)	7,00
R. Jézéquel, Tassin (69)	33,00
G. Le Saux, St Brieuc	10,00
I. Cochevelon, Grandchamp	20,00
M. Josso, Pomponne (77)	60,00
H. Barrand, Le Havre (76)	20,00
Francis A., Plouzané	60,00
Robert R., Brest	20,00
Guy R., Nantes	20,00
Y. Pennec, Le Mans (72)	20,00
Gérald L., Couéron	20,00
J. M. Lescop, Paris (75)	60,00
Gwen R., Paris (75)	20,00
Y. Guillemin, Metz (57)	20,00
R. Allain, Fresnes (94)	20,00
P. Lebaillly, Huelgoat	20,00
Hervé C., Trelazé (49)	10,00
M. Sicault, Rochefort (17)	20,00
Comité Établissement BNP, Brest	60,00
Y. Guerveno, Plouha	260,00
Paul B., Brest	20,00
J. L. Le Collen, Buc Marine (78)	20,00
P. Peron, Paris (75)	10,00
Y. Delacourt, Fouesnant	10,00
Guy Le D., Asnières (92)	20,00
R. Martin, Blain	20,00
P. Le Blanc, La Baule	60,00
Pascal B., Chaumont en Vexin (60)	20,00
G. Pouchain, Maison-Laffitte (78)	20,00
Alain Le B., St Denis (93)	20,00
C. Collin, Loudéac	20,00
P. Larivain, Ploumilliau	20,00
Philippe B., Mantes la Jolie (78)	10,00
J. J. Volant, Pluguffan	20,00
B. Borne, Mellac	20,00
G. Van Meewen, Clohars Carnoet	10,00
A. Renault, Clohars Carnoet	10,00
L. Le Touze, Moelan sur Mer	150,00
Y. Libouhan, Guingamp	10,00
J. Delaunay, St Brieuc	20,00
R. Nadan, Gestel	10,00
Martial K., Combrit	20,00
P. Salau, Pleyben	20,00
Bernard D., Paris (75)	60,00
G. Huchet, Bouguenais	20,00
M. Cazuguel, Brest	60,00
R. Taquet, Saultain (59)	20,00
MJC, Lanester	20,00
G. Allouche, Ancenis	24,00
L. Collin, Marseille	60,00
Total 6 ^e liste	2534,00
Report des listes précédentes	13660,40
Total	16194,40

SOMMAIRE

AGRICULTURE

LE FONCIER	4
L'EXEMPLE BIGOUDEN	8

MARINE

LE BUDGET DE LA MARINE MARCHANDE	10
----------------------------------	----

PÊCHE

LE CONFLIT DU PÉLAGIQUE	11
-------------------------	----

SOCIAL

SAPITEX A LAMBALLE ET A RENNES	12
--------------------------------	----

SOCIÉTÉ

LES FILS DE PROLOS	15
CLAUDE MICHEL MILITANTE FÉMINISTE	22

RUBRIQUES

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES	16
P.B. SERVICE	21

INTERNATIONAL

AVEC LA GAUCHE LIBANAISE	18
--------------------------	----

CULTURE

LA MÉTHODE DE BRETON D'ALBERT DESHAYES	21
MASCARADE A TF1	24
SUR UN AIR DE...	25
LE SABOT D'ELEN	27
APOCALYPSE NOW	30

NOUVELLE

UN MORT A LA DÉRIVE	28
---------------------	----

COURRIER DES LECTEURS

EDITORIAL

Même si
vous ne savez
qu'un peu le
breton...

LISEZ AUSSI
POBL-VREIZH

« LE PEUPLE BRETON »
Mensuel

Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS
Ordinaire : 40 F

De soutien : à partir de 60 F

Etranger : 50 F

Etranger (par avion) : 65 F
C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

Composition mécanique
Imprimerie de l'Iroise - Brest

Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41 387

Tirage : 14 000 ex. - Dépôt légal : 4^e trim.

Directeur de la publication : J. Guéguénat



L'AGRICULTURE MALADE DU FONCIER

«Travaillez, prenez de la peine; c'est le fonds qui manque le moins», disait la fable. Or aujourd'hui, si la productivité de l'agriculture bretonne a beaucoup augmenté, à cause d'une intensification du travail notamment (Un actif produit 3 à 4 fois plus qu'il y a 20 ans), c'est le fonds qui manque le plus... ce foncier, facteur essentiel de production, mais convoité et surtout limité.

Un problème crucial en Bretagne: l'installation de jeunes agriculteurs

Le problème foncier se pose au monde paysan de façon particulièrement aiguë, au niveau individuel comme au niveau collectif où il divise syndicats et organismes professionnels. C'est qu'il conditionne l'avenir, ou plutôt menace l'avenir, car deux hypothèques pèsent déjà sur le présent: l'une est l'impossibilité pour de nombreux jeunes de s'installer, faute de terres d'abord, faute de capitaux ensuite; l'autre est la concentration accélérée des exploitations qui creuse un fossé infranchissable entre une majorité de petits et moyens exploitants et un «peloton de tête» d'agriculteurs «modernisés», «compétitifs» etc...

La hausse du prix des terres est inégale; en 78 elle allait de 17% en Morbihan à 7% en Finistère (Loire-Atlantique +14%, Côtes-du-Nord +12%, Ille-et-Vilaine +8%) mais globalement elle est plus forte que celle du coût de la vie, et a fortiori que celle des prix ou du revenu agricoles, d'où un endettement et des difficultés supplémentaires pour les agriculteurs. Dans le même temps, certains cumuls scandaleux, autorisés par la loi (que peut la SBAFER contre les cumuls en location ou les arrangements familiaux?) permettent à quelques-uns d'accaparer les terres libérées par les départs d'agriculteurs âgés.

La Bretagne reste bien sûr un pays de petites et moyennes exploitations, puisque moins de 100 exploitations comptaient plus de 100 ha récemment, mais l'augmentation assez réduite de la surface moyenne d'exploitation de (10 à 16 ha entre 1955 et 1975, contre 14 à 20 ha pour l'hexagone) cache une chute brutale du nombre de petites exploitations familiales. Seules les exploitations de plus de 20 ha ont augmenté et donc profité de l'exode rural, et si elles ne représentent qu'à peine un tiers du total des exploitations en nombre, elles font plus de la moitié en surface!

La Bretagne comptait en 1975 environ 150.000 exploitations, pour une surface

agricole utile de 2.500.000 ha. Mais selon M. Lannehoa, Ingénieur Général du Génie Rural de Bretagne, un quart seulement a pris «le train du développement!» Autant dire que pour les pouvoirs publics, plus de la moitié sont condamnés. De fait, selon une étude de l'INRA sur l'endettement et les avoirs des agriculteurs en Ille-et-Vilaine, «tout se passe comme si les autres exploitants épargnaient pour que cette catégorie (de plus de 20 ha) puisse emprunter afin d'investir, se moderniser, s'agrandir»...

La tendance à la concentration des terres par les exploitations de taille importante est donc bien avancée et on peut craindre qu'elle s'accélère. Selon une étude très récente de la Chambre d'Agriculture du Finistère, par exemple, où les trois quarts des chefs d'exploitation ont plus de 45 ans, seules 23% des exploitations sont assurées d'une reprise pour les 20 ans qui viennent; les autres, soit 136.500 ha (28% de la S.A.U.) risquent donc d'être démembrées pour agrandir d'autres exploitations.

La politique agricole du pouvoir qui vise à continuer l'exode rural et à diminuer le nombre d'exploitations s'accommode bien de la crise du foncier, facteur de sélection à l'entrée et facteur d'élimination par la suite.

STRUCTURE DES EXPLOITATIONS SELON LA SURFACE

	1955	1963	1967	1970	1975 (4 départ.)	1975 (5 départ.)
— 5 ha	63 000	62 000	48 000	43 000	32 000	35 000
5 - 10 ha	45 000	40 000	36 000	27 000	18 000	21 000
10 - 15 ha	64 000	37 000	33 000	26 000	20 000	23 000
15 - 20 ha		23 000	22 000	22 000	19 000	22 000
20 - 50 ha		21 500	31 000	31 000	36 000	46 000
+ 50 ha	800	500	600	1 000	2 000	3 000
Total	200 000	184 000	170 000	150 000	127 000	150 000
Moyenne	10 ha	10,6 ha	11,7 ha	12,8 ha	15,2 ha	16,5 ha

Le problème foncier est d'autant plus critique en Bretagne que la main-d'œuvre agricole est abondante, que les autres secteurs sont en crise et qu'il y a dans le monde rural aujourd'hui plus qu'hier une ferme volontée de vivre au pays. D'où cette concurrence très âpre, évidente partout à la campagne, autour de la moindre parcelle, du moindre champ libéré. Cette pression sur les terres disponibles, en volume limité, est donc le fait de jeunes, mais aussi d'exploitants «modernisés». En effet, la mécanisation poussée de l'agriculture bretonne (56 tracteurs pour 1000 ha, contre 42 pour l'hexagone) conduit l'exploitant, pour rentabiliser ces investissements, à augmenter les surfaces, d'autant que pour les éleveurs, entre des prix qui stagnent ou qui baissent et des charges qui flambent, seule la course à la production semble pouvoir améliorer le revenu. A cela s'ajoute le désir de maîtriser l'outil de production qu'est la terre, face à l'insécurité relative du fermage. La pression démographique et la course à la production qui expliquent le développement considérable du «hors-sol» (aviculture, porcs, bovins) en Bretagne s'appliquent également pour le foncier).

Une nécessité: la maîtrise du marché foncier

Qualifié d'insoluble par certains, le problème du foncier est essentiel, même si sa maîtrise pose des problèmes complexes. Notons d'abord que les modes de faire-valoir sont très divers en Bretagne: le faire-valoir direct représente 50% des surfaces (contre 39% en 1955), mais il ne domine qu'à l'Ouest d'une ligne St-Pol-Vannes; il est minoritaire à l'Est (30% en Loire-Atlantique) où prévaut surtout le fermage. Globalement, c'est le faire-valoir mixte qui se développe (partie en fermage, partie en propriété) et touche à présent près de la moitié des exploitations. Cela pose le problème du morcellement de la propriété agricole, dû aux partages, aux héritages et au poids des structures foncières du passé: au XIX^e et jusqu'au XX^e siècle, la croissance démographique fait une pression très forte sur le marché foncier et le faire-valoir direct, lié à de faibles surfaces, se développe, absorbant l'essentiel de l'épargne. C'est encore la situation de l'après-guerre, puisque la moyenne par exploitation n'est passée que de 8 à 10 ha entre 1900 et 1955! Si

l'agriculture bretonne a connu une mutation très profonde, le marché foncier lui est resté beaucoup plus tributaire du passé.

D'abord, le marché foncier est relativement étroit: en 1978, il s'élevait à quelques 10.000 ha pour 4 départements. La SBAFER a fait l'acquisition d'environ 3000 ha (soit 30% du marché accessible) au prix moyen de 16.000 F (contre 22.000 F sur le marché). Depuis son origine, la SBAFER, est intervenue pour 50.000 ha (5700 acquisitions amiables et 3100 préemptions), mais ces chiffres ne doivent pas cacher la modicité de ses moyens. Ainsi en 78, à l'Assemblée générale de Dinan, la SBAFER réclamait d'autres moyens et d'autres dispositions pour faciliter l'installation et éviter le démantèlement d'exploitation, car sur les 3300 ha rétrocédés l'an dernier, il y a eu 426 agrandissements, 304 remaniements et... 36 installations pour 4 départements!! Méhaignerie, présent à Dinan, a répondu que c'était un problème... politique, et qu'il n'y pouvait rien.

Le problème foncier déborde, en fait, le secteur agricole, puisqu'il y a près de deux millions de propriétaires fonciers dans toute la France. Il est lié à la spéculation foncière, urbaine, touristique en particulier. Le tourisme, en Bretagne, est grand dévoreur d'espace, et beaucoup de terres agricoles sont menacées de devenir de simples espaces verts. Cette spéculation, urbaine, côtière ou autre (boisements, etc...) pose le problème, des plus-values réalisées sur ces terres ex-agricoles. La terre cesse d'être considérée comme l'outil indispensable du paysan pour devenir un simple objet de spéculation. C'est le droit absolu de propriété, que défendent les très réactionnaires fédérations de propriétaires, contre le droit au travail des paysans, et contre toute réforme foncière.

Du côté des agriculteurs, l'acquisition du foncier immobilise des capitaux énormes (la moitié des prêts «jeunes agriculteurs» en Ille-et-Vilaine en 1969), et impose le rachat à chaque génération! C'est le besoin de sécurité, de maîtriser l'outil de production qui pousse l'agriculteur à acquérir la propriété qui devient parfois une charge insupportable pour l'exploitant endetté, car au poids du foncier s'ajoute celui d'équipements coûteux, sans compter les charges en hausse constante. Étant

donné que le revenu stagne, l'endettement s'accroît.

Un pis-aller pour le foncier: la loi d'orientation

Face à ces menaces et à ces difficultés, le monde paysan exprime son mécontentement, particulièrement en Bretagne où les luttes concernant le foncier sont exemplaires: affaire de Goas-Froment à Plouezec, affaire Legrand à Briec, affaire Herry à Gouesnou, affaires des sapins à St-Servais, Trémargat, luttes en presqu'île guérandaise, etc...

Le pouvoir prétend donc régler ces problèmes par quelques dispositions de type «poudre aux yeux». C'est le volet foncier du projet de loi d'orientation. Les hauts cris de la F.N.P.A. (Fédération de la Propriété Agricole) n'ont trompé personne; le projet de réforme foncière n'a rien de radical; même les Chambres d'Agricultures bretonnes l'ont trouvé «très décevant» et inadapté aux problèmes!

Le projet gouvernemental n'offre aucune mesure qui puisse régler le problème de la terre sur le fond, ni assurer l'installation de jeunes en nombre suffisant. Sa philosophie tient en cette phrase (verbale): «**libérer l'agriculture du poids trop lourd que représente souvent le foncier, sans contrainte ou contrôles systématiques**». Le volet foncier prévoit une série de mesures diverses: un répertoire de la valeur des terres agricoles par commune (valeur vénale et valeur de rendement), ce qui est positif, mais se heurte déjà à l'opposition de la F.N.P.A.; pour les successions, il est proposé un dispositif complexe (soultes minorées pour le cohéritier qui reprend l'exploitation — G.F.A. familiaux — «attribution préférentielle en jouissance» avec bail à long terme qui évite de payer des soultes); mais le plus grave et finalement l'essentiel, c'est le recul sur le «contrôle total» des cumuls (articles 22 et 23). Une citation du texte fera mieux comprendre l'hypocrisie du projet: «aujourd'hui, la législation sur les cumuls permet le «contrôle total» de toute acquisition ou location de terre par un exploitant; dans les 35 départements qui ont choisi cette formule, les exploitants sont donc astreints à des formalités administratives très lourdes... Désormais, **l'autorisation préalable de cumul** n'est nécessaire que si le cumul a pour conséquence d'agrandir l'exploitation **au-delà d'une S.M.I.** (Surface Minimum d'Installation, de 16 à 50 ha selon les départements, en moyenne 22 ha). Dans les départements, où le nombre de candidats à l'exploitation est peu élevé... il est possible de ne soumettre les cumuls à autorisation préalable qu'à partir d'un **seuil plus élevé** et de ne pas soumettre à autorisation des acquisitions ou locations de petites parcelles. «Vient ensuite l'article 23: «dans les départements de petites structures agricoles où les candidats à l'installation sont très nombreux, l'installation d'un seul agriculteur sur une très grande surface peut empêcher



En bord de mer : encore plus délicat.

d'exploiter de nombreux jeunes (ah, quand même!!). C'est pourquoi la loi prévoit une simple déclaration pour toutes les premières installations, mais les soumet à autorisation si elles dépassent la superficie maximum (qui varie de 2 à 6 S.M.I.)» Quelle contradiction!

Passons sur la revalorisation de l'I.V.D. pour accélérer les départs (dès 55 ans en cas de décès du conjoint). Passons sur le fait que le développement des G.F.A. risque d'amener une bourse des parts et une spéculation sur les sols. C'est la suppression du contrôle des cumuls qui choque: elle est en flagrante contradiction avec l'exposé des motifs. Quand le projet dit s'inspirer de deux objectifs, l'un exporter, c'est d'accord, mais «stabiliser la population rurale», on en doute. Non, celle loi n'est pas celle qui libérera les paysans des contraintes du foncier. Son but est d'éliminer un grand nombre d'agriculteurs, petits et moyens, de restructurer l'agriculture dans le sens du «laissez-faire», du capitalisme. Une note du Premier Ministre de décembre 1977 fixait les choix agricoles du pouvoir, notamment en matière foncière. Les trois mesures avancées avaient, au moins, le mérite de la clarté: aides à la libération des terres (pour atteindre 24 ha en moyenne à la fin du VII^e Plan), aides aux mutations professionnelles, aides pour l'achat des terres (prêts bonifiés). L'ordre est significatif des priorités. Comme l'est une seconde directive de la même source: les conditions d'installation doivent être limitées «aux seules exploitations de taille plus que moyenne»!

Les paysans bretons ont de quoi être plus que «déchus» de ces orientations. La réaction de la FDSEA du Finistère est significative, alors qu'elle fixe à 20.000 le nombre d'exploitations à maintenir à l'horizon 2000 (contre 30.000

aujourd'hui): «rien d'explicite n'est prévu pour empêcher le démantèlement des exploitations sans successeurs ou sans candidats à la reprise; rien n'est prévu non plus pour encourager les agriculteurs âgés à céder en totalité l'exploitation qu'ils abandonnent; rien n'est non plus prévu pour décourager l'abandon à la friche de bonnes terres cultivables, ou leur boisement; rien enfin n'est précisé concernant l'obligation pour les résidents en zone agricole de s'accommoder de contraintes et nuisances...»

An scepticisme des FDSEA bretonnes s'ajoute la colère du MODEF qui parle de «loi scélérate» préparant une nouvelle «grande saignée» du monde paysan; pour le foncier, le MODEF préconise de s'attaquer au problème fondamental des cumuls, d'en exiger l'interdiction en maintenant un contrôle total des mouvements de terre. Les **Paysans-Travailleurs** qui analysent la loi-cadre comme une loi de restructuration destinée à éliminer encore davantage de paysans condamnent bien sûr son volet foncier. Leur pratique de luttes sur le terrain contre les cumuls, les expulsions, les friches ou boisements abusifs illustre leur refus de se plier au bon-vouloir de la propriété foncière. Cette remise en cause de privilèges hérités de la Révolution bourgeoise de 1789 et du Code civil napoléonien touche d'assez larges couches de la paysannerie bretonne. Mais dans le même temps, les paysans bretons ont montré, face aux projets technocratiques de grande exploitation avec travail salarié (plan Manscholt, puis rapport Vedel), qu'ils restaient en majorité très attachés à l'exploitation de type familial à responsabilité personnelle. Toute solution au problème foncier en Bretagne doit donc tenir compte de ces deux exigences: maîtrise de la collectivité sur tout mouvement de terre et maintien d'une exploitation de type familial.

La terre à gauche: un sujet de divergences

Le Programme Commun avait défini trois axes d'action foncière: une législation plus rigoureuse des cumuls, un statut amélioré du fermage (limitation du prix des baux et allongement de leur durée) et des Offices fonciers cantonaux et départementaux «gérés majoritairement par des agriculteurs élus, avec des représentants des pouvoirs publics et des collectivités locales». Ces Offices devaient avoir priorité pour tout achat de terre agricole et contrôler ventes et locations foncières «pour que la terre ne soit plus objet de spéculation, mais instrument de travail mis, en propriété ou en location, à la disposition des producteurs qui en ont le plus besoin».

Des divergences sont apparues à ce sujet au moment de la réactualisation.

Le PS a depuis précisé ses positions: «l'Office devrait pouvoir maîtriser les prix du sol et en acquérir la totalité, sauf si le fermier manifeste la volonté de préempter» (conférence de presse, déc. 78). A Brest en mai dernier, il a rendu public une contre-proposition de loi destinée à donner à l'Office départemental une «réelle efficacité» en matière de cumuls: la demande d'exploiter serait obligatoire quelqu'en soit le bénéficiaire, l'origine, la surface et le mode de faire-valoir; les critères de refus ou d'autorisation seraient l'importance de la surface exploitée et demandée, la distance, la disparition d'une exploitation viable ou son démembrement; enfin il y aurait publication en mairie, pendant 2 mois, et possibilité de recours.

Ces dispositions annoncées en présence de plusieurs responsables départementaux de la FDSEA collent d'assez près aux revendications immédiates du syndicalisme finistérien. Elles sont quand même très en retrait sur les propositions d'un Edgar Pisani qui a mis en forme — à titre plus ou moins personnel, c'est vrai — tout un arsenal de mesures dans un livre appelé «Utopie Foncière». Son propos: réformer le droit de propriété et l'aménagement du territoire, selon l'idée que chaque génération, chaque personne n'en est que le dépositaire. Ses propositions rédigées en forme de propositions de loi débordent donc le cadre agricole. Elles se résument en trois formules: un livre foncier (qui localise et décrit chaque parcelle), un impôt foncier (sur la base de la valeur inscrite au livre foncier), un Office foncier composé d'établissements publics intercommunaux, chargé de l'acquisition de tous les sols disponibles et pouvant concéder ses biens pour une durée minimale de 18 ans et maximale de 72 ans aux agriculteurs.

Malheureusement, Pisani, c'est aussi l'ancien ministre de l'agriculture responsable des lois d'orientation de 1960 et 1962, qui ont bien sûr créé les SAFER, mais surtout éliminé plus de la moitié des paysans bretons! Sa récente

affirmation que « le projet de loi d'orientation va dans le bon sens pour le foncier » illustre assez bien l'ambiguïté des propos du sénateur qu'on a beaucoup vu en Bretagne ces derniers mois, (mais pour d'autres raisons que la réforme foncière...)

Le PCF, au contraire, est très réticent face à ces projets, et ceci pour plusieurs raisons: une raison stratégique d'abord qui veut que l'union autour de la classe ouvrière soit en principe la plus large et inclue la masse des petits et moyens paysans à l'exception des seuls gros « agrariens »; une raison tactique aussi, le PCF se voulant avant tout défenseur des petits exploitants familiaux représentés par le MODEF et soucieux surtout du sort des défavorisés et des victimes de la crise (comme les viticulteurs du Midi); une raison idéologique enfin, qu'exprime bien cet extrait du livre « Quelle agriculture pour la France »: « l'Histoire lègue un lourd fardeau à la France de demain. Aucun raisonnement économique ne pourra rien, en effet, contre l'attachement des Français et des paysans à la propriété privée de la terre. Ils y associent la notion d'indépendance et de liberté, d'autant qu'il s'agit presque toujours d'un bien acquis bout par bout, à force de travail et de sacrifices. L'avenir doit être pensé à partir de ces réalités françaises... ». La volonté de se démarquer du modèle des pays socialistes amène le PCF à insister constamment sur ces garanties à la propriété paysanne, comme G. Marchais dans son « Défi Démocratique »: « la question concrète pour réaliser le mot d'ordre de la terre à ceux qui la travaillent est de mettre en œuvre une politique foncière qui aboutisse à ce que la terre soit et reste à la disposition des agriculteurs sans déposséder les plus de 2 millions de personnes ayant une propriété agricole qu'elles ne travaillent plus par elles-mêmes, la plupart étant soit d'anciens exploitants âgés, soit des personnes issues de la paysannerie... et dont la propriété, à l'opposé des féodaux de la Russie tsariste, n'est pas le produit d'une exploitation du travail des autres ».

C'est pourquoi le PCF s'en tient concrètement aux mesures suivantes: limiter le prix d'achat des terres, attribuer prioritairement celles-ci (en achat ou en location) à ceux en ayant besoin, limiter les superficies d'exploitation, et faire reposer l'économie agraire sur l'exploitation familiale. Les reproches qu'il formule à propos des Offices fonciers sont de deux ordres: d'abord, la séparation du capital foncier et du capital d'exploitation risque de créer pour le producteur une pression accrue de ces sociétés foncières; ensuite, la préemption systématique demanderait des moyens financiers considérables (le marché annuel des terres représente plusieurs milliards) et empêcherait les paysans familiaux d'acquérir leurs terres.

L'U.D.B.: du débat aux propositions

Le Programme Démocratique Breton fixait comme premier objectif le maintien de l'exploitation de type



La terre : un outil de travail qu'il faut acheter, et cher !

familial et s'opposait à la concentration des terres en grandes exploitations; il préconisait d'interdire l'achat des terres cultivables par des non-exploitants; mais il ne tranchait pas complètement le problème foncier. La commission agriculture mise en place après le Congrès de Brest a entrepris d'approfondir cette question, sans ignorer les difficultés qui s'y attachent. En effet, le problème du foncier touche à la question de la propriété individuelle, et toute solution doit prendre en compte deux aspirations réelles mais contradictoires: l'aspiration des nombreux jeunes qui veulent vivre et travailler à la terre à s'installer sans recourir à l'appropriation privée et personnelle des terres agricoles d'un côté, et de l'autre l'aspiration traditionnelle de beaucoup de paysans à l'accession à la propriété de leurs sols, notamment comme gage de sécurité.

Pour l'U.D.B., la maîtrise du foncier est inséparable de celle des coûts de production (coûts intermédiaires notamment: engrais, aliments, matériel) qui passe par une prise de contrôle de l'appareil agro-alimentaire d'amont et d'aval. Seule la maîtrise par les paysans et la collectivité des moyens de production agricole peuvent permettre une réelle garantie des revenus par la fixation de prix par produit et par an. La maîtrise du foncier participe donc à cette volonté d'assurer la stabilité et le développement harmonieux de l'agriculture, et de permettre notamment l'installation massive de jeunes agriculteurs. C'est le seul moyen de garder en Bretagne un potentiel minimum de 100.000 agriculteurs pour l'horizon 2000 (seuil « optimiste » selon les prévisions de l'INSEE). Cette volonté d'une répartition plus égalitaire des sols disponibles peut se traduire dans une formule qui résume notre objectif: ASSURER A UN ENSEMBLE DE PAYSANS UN REVENU FIXE SUR UNE SURFACE DONNÉE.

Pour cela, il ne faut plus que l'appropriation privée des sols soit un obstacle à l'installation de nouveaux

agriculteurs ou au maintien d'agriculteurs disposant de surfaces insuffisantes. L'obligation d'acquérir la propriété du sol est pour le paysan, c'est clair, une charge souvent insupportable, qui immobilise des capitaux importants et augmente ses coûts de production, réduisant d'autant ses revenus, ce qui revient, selon la formule, à « vivre pauvre pour mourir riche ». Dans le même temps, il apparaît qu'une couche de paysans aisés qui se qualifient volontiers de « chefs d'entreprise », tendent à accaparer les sols disponibles au détriment des petits paysans, aggravant par là le processus de concentration de la propriété et de l'exploitation des sols. Il ne faut pas non plus oublier l'existence d'une spéculation sur les sols, dans de larges zones de Bretagne (zone côtières urbaines), qui entraîne une augmentation exagérée des terres des fermages, ni le danger de voir le sol « libéré » par le développement des productions hors-sol aller au tourisme ou l'urbanisme anarchique.

L'U.D.B. avance donc des mesures qui tiennent compte de la spécificité du problème foncier en Bretagne et qui prennent en compte l'aspiration de nombreux jeunes à s'installer dans des conditions de vie et de travail normales ainsi que l'aspiration à la sécurité qui passe pour certains paysans par l'accession à la propriété formelle de leurs sols.

Voici les mesures que propose l'U.D.B. et dont elle entend discuter avec le plus grand nombre de paysans bretons:

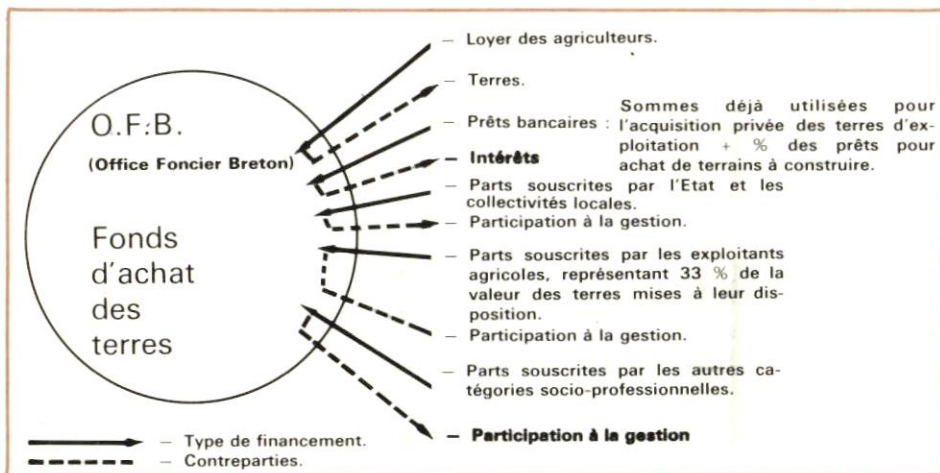
1) une CLASSIFICATION DES SOLS en terrains destinés à la construction, autour des villes, bourgs, hameaux et incluant certaines terres non-cultivables; terrains à loisir ou d'intérêt écologique (marais, palues, parcs, bords de mer, de rivières); terres agricoles interdites à la construction.

2) une fixation du PRIX DES TERRES ET DES FERMAGES en fonction de leur valeur réelle de productivité.

3) la fixation d'une SURFACE MAXIMUM D'EXPLOITATION (par UTH) pour chaque production, et l'interdiction de démanteler des exploitations dont la surface est supérieure à la SMI (SURFACE MINIMUM D'INSTALLATIONS).

politique des paysans, ce qui impose d'avancer de façon évolutive : la sécurité pour l'exploitant qui découlerait d'un tel système (baux très longs, prix fixes, garanties de la propriété communautaire) dévaloriserait, mais progressivement, l'appropriation personnelle et son cortège de dettes, de parts et de soultes d'héritage et de conflits.

UN SCHÉMA POSSIBLE DE FINANCEMENT POUR L'O.F.B.



N.B.) Les parts des autres catégories socio-professionnelles sont proposées dans l'optique d'associer d'autres travailleurs à la socialisation de l'agriculture.

4) la création d'un OFFICE FONCIER BRETON, organisme public à gestion décentralisée, mais couvrant les 5 départements, composé pour partie des représentants des pouvoirs publics et des collectivités locales et pour partie des représentants des paysans et des travailleurs de l'agriculture. L'O.F.B. aurait alors le monopole d'achat des terres (préemption automatique); il les louerait ensuite à un prix déterminé pour une durée de bail correspondant à une vie active; les paysans qui le désireraient auraient la possibilité d'accéder à la propriété de leur exploitation dans les limites de la SURFACE MAXIMUM D'EXPLOITATION. L'O.F.B. déciderait de la destination et de la répartition des sols agricoles et contrôlerait donc tous les mouvements de terre, vente, abandon ou reprise. Il veillerait à ce que cette répartition soit la plus égalitaire possible.

L'Office Foncier Breton prendrait la place de l'actuelle SBAFER, laquelle souhaite, nous l'avons dit, étendre ses pouvoirs, donner des terres en location longue, installer des jeunes en refusant le démantèlement d'exploitations, mais elle se heurte au veto du pouvoir. Le rôle de cet O.F.B. n'est pas quelques chose de figé; son rôle, nous le situons à mi-chemin entre la SBAFER précisément (mais une SBAFER plus démocratique et aux pouvoirs étendus) et entre la propriété collective des sols tout court (propriété communautaire qui n'exclurait pas la propriété privée, mais lui enlèverait le monopole de la sécurité et de la rentabilité). Une telle réforme ne peut être entreprise que dans une dynamique de transformation sociale plus globale, vers une Bretagne socialiste et autonome. Elle ne peut non plus ignorer le niveau de maturité

L'U.D.B. attaché à la survie et à l'épanouissement d'une agriculture de type familial, à responsabilité personnelle, mais aussi à une agriculture efficace, moderne, à objectifs socialistes, propose donc ces mesures, d'abord à la discussion, et d'abord à discussion avec les agriculteurs bretons.

F.F.
et commission agriculture

COUR DE SÛRETÉ DE L'ÉTAT : UN COMMUNIQUÉ DE L'U.D.B.

A la suite du récent verdict de la Cour de Sûreté de l'État à l'encontre de certains prévenus breton, l'Union Démocratique Bretonne :

— Rappelle qu'elle a toujours condamné l'existence même de la Cour de Sûreté, juridiction d'exception, contraire aux règles d'une justice démocratique et populaire. Cette Cour, dont la dépendance à l'égard du pouvoir exécutif n'est plus à démontrer, tend à juger bien plus les idées que les faits : certaines des dernières condamnations le montrent bien.

— Et surtout, l'U.D.B. constate que plusieurs condamnations sont assorties du sursis alors que les prévenus ont accompli de nombreux mois de prison ferme à titre préventif. Cet état de choses devient scandaleux pour ceux des prévenus qui ont été purement et simplement acquittés : qui les dédommagera pour les mois ou l'année passés en prison alors qu'ils sont innocents ? Qui compensera les ennuis professionnels ou familiaux qu'ils ont endurés ?

La Maison pour tous de Pont-l'Abbé connaîtra sans doute rarement affluence et ambiance plus que houleuses qu'elle a connues début juin à l'occasion de la première projection publique du montage « Pays Bigouden, Terre de vie ou Terre à vendre ? » Si les séances suivantes furent plus calmes, et plus intéressantes, les réactions aux questions posées par le montage, des personnes ou des organisations ont été très révélatrices.

Le montage réalisé par un groupe d'universitaires bigoudens, fils d'agriculteurs, a été présenté et soutenu, dans le Pays Bigouden, par la CFDT, les Paysans Travailleurs, l'UDB et le PSU. En résumé, le montage, qui dure plus d'une heure, situe, dans une première partie, l'évolution de l'agriculture et de la pêche qui apparaissent, démonstration et chiffres à l'appui, comme les deux piliers de l'économie bigoudène. Viennent ensuite le secteur lié à la pêche et à l'agriculture : l'agro-alimentaire, le textile, les revenus extérieurs comme ceux des marins de commerce, et, enfin, l'important développement du bâtiment.

La 2^e partie traite justement de la construction, de la prolifération de cette « banlieue » qui part pratiquement de Sainte-Marine jusqu'à Penmarc'h, avec une extension de plus en plus forte vers l'intérieur. Ce développement a déjà dévoré des centaines d'hectares de terres agricoles, détruit des sites, envahi les dunes et parfois les plages. Il a suscité une spéculation de plus en plus vorace, à la grande joie et profit des propriétaires fonciers, des notaires et des agents immobiliers.

Depuis 1970, la terre double de prix tous les 3 ou 4 ans. Les capitaux, qui allaient autrefois vers l'industrie, ou la pêche, s'y investissent. Autre conséquence de cette cherté galopante : la ségrégation de plus en plus évidente. L'espace côtier sera bientôt réservé à la résidence secondaire du cadre ou du riche retraité.

La 3^e partie démontre les effets nocifs de cette urbanisation incontrôlée sur l'activité économique principale du secteur (l'agriculture), directement ou par entraînement, 1650 ha de terres agricoles ont été perdus de 1966 à 1976 : 800 ha de surface bâtie, 50 ha de boisement, 350 ha de friche et 350 ha en location précaire verbale. Ces derniers 700 ha dans l'attente d'une bonne occasion de vente... L'évolution du milieu rural est bloquée aussi par la présence de nombreux agriculteurs âgés sur de petites exploitations ou d'ouvriers-paysans. Les quelques grosses fermes restantes profitant au mieux des locations verbales. Dans ces conditions, l'installation de jeunes agriculteurs se fait de plus en plus rare, vu le manque de terres et son prix prohibitif. Le handicap foncier s'ajoutant au prix du matériel, à un travail forcené et à un revenu incertain.

La 4^e et dernière partie est consacrée au tourisme. D'abord tourisme d'accueil

L'EXEMPLE BIGOUDEN :

«Un montage qui fait du bruit»

(meublés, campings), le tourisme a aujourd'hui sa propre dynamique, de gros capitaux y sont investis. Il exige de l'espace, des sites; il entre en confrontation avec les activités existantes, quoi qu'en dise M. Bénard, le barrage du Moulin Neuf a été fait en vue d'un hyper-développement touristique. Les intérêts de l'agriculture dans cette affaire n'ont pas pesé lourd... puisque la simple application du règlement sanitaire mettra en péril les 5000 ha du bassin versant de la rivière de Pont-l'Abbé. Le tourisme accélère la construction des résidences secondaires, accroît la spéculation et, finalement met en danger les activités existantes. A Plovan, par exemple, le maire se glorifie de faire vendre pour 160 millions d'anciens francs de terre pour un village de vacances. Sait-il que Saupiquet fournissait par an en salaires, impôts locaux et charges sociales 700 millions par an?

La conclusion est une sorte d'investissement et d'appel aux Bigoudens: la terre est bien la terre de vie et la vendre c'est aussi se vendre soi-même.

Réactions

Mais revenons aux réactions provoquées par cette démonstration. Les plus violentes sont venues des propriétaires fonciers des communes littorales, regroupées d'ailleurs en association. Pour eux, la lutte contre la spéculation n'est qu'une atteinte au droit sacré de la propriété, à la liberté de vente au meilleur prix. Evidemment ces propriétaires refusent de voir que la transformation de terres agricoles en terrain à bâtir se fait largement sur le dos du contribuable: le remembrement, les nouvelles routes, la pose des lignes électriques et téléphoniques, l'eau, l'assainissement, etc... Les motivations de ces propriétaires fonciers, dont la plupart sont loin d'être dans le besoin, est de profiter au maximum de la spéculation sans se soucier de l'avenir au pays bigouden. Dans certains cas cependant, ce n'est pas l'attrait de l'argent qui fait vendre, mais le désir de paysans âgés d'améliorer leur retraite, le désir de fils de paysans de construire sur un terrain de la propriété familiale, sans payer le prix fort.

Plus inattendue a été la position du PCF et de personnes qui lui sont proches. Pour eux le montage se trompe en ~~se~~ dénonçant pas les vrais responsables de la dégradation du revenu des agriculteurs, c'est-à-dire, le Gouvernement au service des trusts, le Marché Commun et son extension. Pour les réalisateurs du montage — et pour nous — il n'y a pas contradiction, bien au contraire, à dénoncer la politique néfaste du Pouvoir et du Marché commun vis à vis de l'agriculture et à lutter sur place pour le développement de cette agriculture. Autrement il faut considérer que le tourisme aura en Bretagne de plus en plus d'importance, qu'il est en fait l'avenir et que l'agriculture et la pêche deviendront de plus en plus secondaires,



Photo Le Peuple Breton

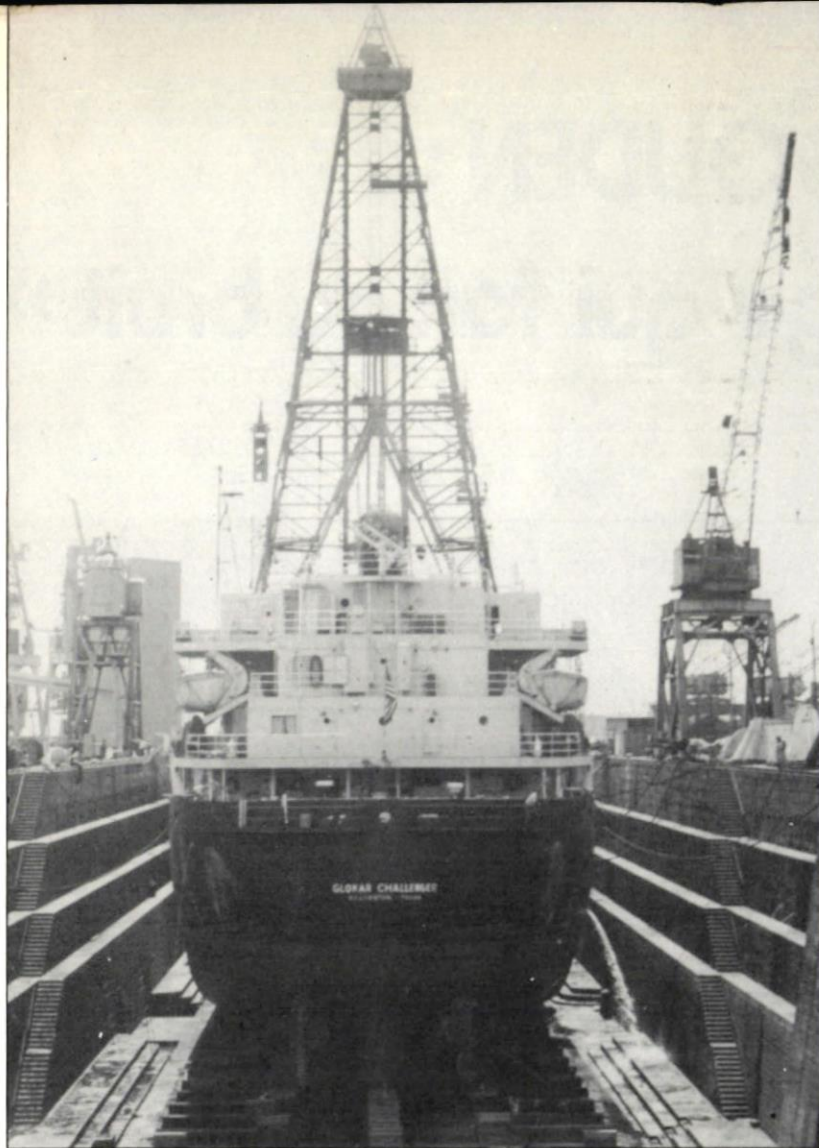
avec toutes les conséquences que démontre le montage. Car il faut se dire qu'une fois l'espace rural et le littoral détruits ou amoindris, il sera trop tard pour faire revivre l'économie de la région, même avec une «bonne» politique. De plus, le développement touristique se fait de plus en plus avec les sociétés capitalistes du genre «Invest-Plan» (comme à Plovan). Nous comprenons mal le soutien des élus communistes à M. Bénard pour la construction du barrage du Moulin Neuf, projet qui permet dès à présent une grande extension du tourisme dans le secteur. «Vivre et travailler au Pays» ne doit pas seulement être le slogan à la mode, mais surtout la prise en compte de la réalité économique en Bretagne.

Pour le PS, il y a d'une part des positions de principe qui rejoignent d'assez près celles défendues par le montage, mais l'application sur le terrain se heurte trop souvent à l'électoratisme. Dans le domaine du foncier et de l'urbanisme, la somme des intérêts particuliers ne fait pas forcément l'intérêt collectif.

En plus, des organisations qui ont soutenu et présenté le montage, il faut souligner la position des responsables de la FDSEA, aussi bien au niveau départemental que cantonal, et qui souscrivent entièrement à tout le montage et ce malgré la difficulté de faire prendre conscience, devant l'appât de la spéculation, de la nécessité pour les agriculteurs de sauvegarder l'outil de travail qu'est la terre.

En conclusion, et pour répondre à la question posée souvent lors des débats qui suivirent la projection: «C'est bien de dénoncer cette situation, mais que proposez-vous?», nous ajouterons ceci. Sans entrer dans les détails et compte tenu que c'est la droite qui gouverne aujourd'hui et que la législation et les moyens mis à la disposition des communes sont insuffisants, il faut malgré tout affirmer 2 principes: sauvegarder l'espace rural et contrôler l'urbanisme. Le maintien des terres agricoles peut se faire par un zonage — pour une période de 10 ou 15 ans — délimitant les zones agricoles, les zones vertes, paluds et marais, et les secteurs constructibles. Les espaces constructibles, autour des villes, bourgs et hameaux, sur les bords des routes, sur les terres de mauvaise qualité doivent être réalisés pour limiter au maximum une extension démesurée des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité, du téléphone, de l'assainissement, dont l'entretien revient à la collectivité. La mise en place de POS, la suppression de dérogations, (n'est-ce pas, M. Bénard?), en relation avec un plan d'ensemble de l'aménagement du littoral breton serait déjà beaucoup. Il faudrait aussi pour empêcher la spéculation taxer les ventes de terrain sur les plus-values par rapport au prix agricole des terres. Cet argent reversé aux budgets communaux servirait à améliorer les équipements et à créer des lotissements communaux.

Section U.D.B.
du Pays Bigouden.



Le Peuple Breton



D.R.

Les ports (Brest, à gauche), la pêche industrielle (Douarnenez, en haut), la pêche artisanale (Le Conquet, ci-dessus) : des traitements différents.

Marine marchande

UN BUDGET RÉVÉLATEUR

Parent pauvre du Ministère des Transports, la Marine Marchande se voit attribuer une fois de plus des crédits dérisoires.

Avec 4271 millions de francs, soit une augmentation de 13,2%, inférieure au budget national, et compte tenu d'une inflation proche de 12%, ce budget n'est qu'une reconduction en francs constants de celui de 1979.

La pêche: place aux gros

Au Comité Central des Pêches Maritimes à Nantes (juin 1979), Mr J. Le Theule déclarait: **«le taux de renouvellement de la flottille devrait être de l'ordre de 10% par an. Cela me paraît possible. Je m'engage sur le plan budgétaire à maintenir cet objectif».**

C'est précisément ce taux de renouvellement qui était apparu indispensable aux yeux de l'UDB! Le chiffre global de ce plan sur cinq ans est le suivant:

— flotte industrielle: financement annuel 42 millions de francs, avec une aide de l'État de 20% soit 8,4 millions de francs.

— flotte artisanale: financement annuel de 309,34 millions de francs, avec une aide

de l'État de 27,5% soit 85,07 millions de francs.

Soit un montant global de 93,47 millions de francs pour seulement la Bretagne.

Crédit pour le plan de relance de la pêche artisanale

1974: 5,760 millions de F. pour 61 navires

1975: 5,350 millions de F. pour 59 navires

1976: 7,207 millions de F. pour 44 navires

1977: 7,640 millions de F. pour 42 navires

1978: 24,200 millions de F. pour 154 navires

* 1979: 18,427 millions de F. pour 113 navires

1980: 20,000 millions de F. pour 100 navires

* Les crédits accordés étaient seulement de 4,50 millions de F. mais sous la pression des pêcheurs une rallonge de 15 millions de F. a été obtenue.

Pour les pêches, dans le budget 1980, M. J. Le Theule indique que **«les crédits d'incitation à l'investissement sont multipliés par trois. J'entends de cette manière soutenir le plus activement possible le secteur de la pêche industrielle et continuer en même temps**

l'effort qui a été fait cette année pour la pêche artisanale».

Ces affirmations sont erronées. Les crédits prévus en 79 (13 millions de F. dont 4,5 à la pêche artisanale et 8,5 millions de F. à la pêche industrielle) sont bien multipliés par trois pour 1980, soit 41 millions de F. Mais ceux accordés en réalité sous la pression des pêcheurs (4,5 + 15 à la pêche artisanale et 8,5 à la pêche industrielle, soit un total de 28 millions de F.) sont à peine multipliés par un an et demi. Un mensonge de plus qui ne trompe pas.

Si les chiffres ennui bien souvent, ils méritent quand même un peu d'attention. En effet, qu'y voit-on? Tout simplement que les crédits à la pêche industrielle attribué en 1979 correspondent tout-à-fait à ceux proposés par l'UDB pour l'aide annuelle au cours des cinq années à venir. C'est ce qui doit en effet permettre de renouveler 10% de la flottille. Or, pour 1980, l'État propose 21 millions de F. de crédits soit près du triple de l'aide de l'année passée, pour la pêche industrielle. Mais à la pêche artisanale c'est la stagnation et même le recul si l'on tient compte de l'inflation: 20 millions de F. seulement pour 18,427 attribués en 79. Le programme de l'UDB réclame 85,07 millions de F.! On en est loin. De toute

évidence un choix politique a été fait. Et si des lecteurs ont trouvé quelque exagération récemment en lisant le Peuple Breton, ces chiffres effaceront le doute de leur esprit: ils étaient réalistes, l'aide à la pêche industrielle le prouve. Mais ils montrent combien la pêche artisanale est délaissée.

Quand on sait que l'un des objectifs du budget 1980 est de limiter le déficit de la balance du commerce extérieur des produits de la mer, on peut sourire: c'est la pêche artisanale qui capture le poisson à haute valeur commerciale, c'est aussi le secteur dont dépend la grosse majorité des emplois. Le simple bon sens indique la voie à suivre. Mais les tenants du pouvoir manquent singulièrement de cette denrée. Pas plus d'idée que de pétrole!

Transports maritimes:

Les ports

Une comparaison édifiante

La vocation maritime de la France est ici réduite à sa plus simple expression. La comparaison avec le budget belge en est une éclatante démonstration.

L'apport financier de l'État belge (1) à ses quatre ports maritimes est de 2,058 milliards de F.F. dont 1,443 d'investissements. Tandis que celui de l'État français est de 697 millions dont 405 pour les investissements en 1980! (le Marin du 19-10-79).

Le budget belge d'investissements portuaires est donc trois fois et demie supérieur au budget français! Avec 1,337 milliards, le seul port de Zeebrugge représente presque deux fois la totalité du budget français. A titre d'exemple le port de Dunkerque reçoit 60 millions de F. Pendant ce temps à Nantes, les quais s'écroulent emportant un sous-marin en construction, et les ponts s'affaissent. Aucune voie rapide ne dessert le port, et les voies urbaines existantes ne suffisent même pas au flot des usagers allant à leur travail.

Si en Belgique, 7,3% du budget de l'État vont aux ports en 79, en France cela représente seulement 0,12% pour 1980! Le budget belge est à la mesure d'un pays qui investit pour son avenir, dans le système de transport le moins cher. Mais la Belgique a surtout la chance de ne pas avoir comme nous une capitale qui ligote et baillonne ses régions. Une Bretagne qui choisit de se développer c'est subversif et autonomiste. Surtout pas ça, a décidé le cerveau malade de cette pieuvre destructrice.

Ce n'est pas l'année qui vient qui apportera un quelconque changement dans ce domaine, puisque le ministre J. Le Theule semble être dans le brouillard le plus complet: «**Je souhaite consacrer l'année 1980 à une réflexion pour bien définir le type des actions d'investissements portuaires à développer par la suite pour rendre notre appareil portuaire parfaitement compétitif sur le plan international.**» Il est curieux de constater qu'un petit pays comme la Belgique semble plus propice à la réflexion, et plus efficace, pour dégager des investissements. Et quels investissements!

Martial Catherine.

(1) Belgique: 30.500 km², 9.500.000 habitants

France: 551.000 km², 52.000.000 habitants.

PÊCHE

LE CONFLIT DU PÉLAGIQUE

Rappelons que la pêche dite «**au pélagique**» se pratique à l'aide d'un filet spécial, muni d'un système de radar qui permet de détecter les bancs de poissons en avant du filet. Il suffit donc de diriger le bateau vers le banc pour en capturer un maximum. Cette technique nouvelle permet parfois de réaliser des pêches «**miraculeuses**» sur le bar par exemple.

Rien n'échappe au pélagique

A l'origine, cet engin avait été conçu pour la pêche des espèces pélagiques de ce que l'on nomme encore le **poisson bleu**: sardines, harengs, maquereaux, chinchards... Ces poissons vivent en bancs au large, en pleine eau, et non sur les fonds. D'où le nom de pélagique attribué ensuite au filet lui-même. Mais les prix atteints par les diverses espèces de poissons bleus ne dépassent guère 5,00 F/kg à la criée. En l'absence de réglementation, certains pêcheurs ont vu les profits qu'ils pouvaient tirer en étendant ce mode de pêche à des espèces comme le lieu jaune, la daurade ou le merluchon dont les prix sont de l'ordre de 17 à 20 F/kg, ou encore le bar à 30-55 F/kg.

Cette pratique s'est bien développée à la Turballe où plusieurs pêcheurs ont investi dans des bateaux coûtant 1.400.000 F et près de 1.900.000 F aujourd'hui. Les fonds ont alors été chalutés à toucher la côte, y compris les baies et les estuaires. Le chalut étant lesté de lourdes chaînes, dans des eaux aussi peu profondes. Le filet atteint à la fois le fond qu'il touche sensiblement et la surface. Rien ne peut donc échapper à cet engin dont le maillage est en outre de petite taille puisque adapté à la pêche à la sardine. Par la suite, la pêche «**en bœuf**» s'est développée, deux bateaux tirant un même

filet, ce qui permet une grande vitesse de chalutage et une très grande ouverture de filet. D'où une action que l'on a qualifiée de destructrice. Il n'est pas étonnant non plus que des dommages aient été occasionnés aux engins de pêche dormants (casiers et filets), sans combler certains actes de braconnage inadmissibles. Enfin, il n'était plus possible aux ligneurs de pêcher le poisson qui se dispersait pour échapper à la rafle.

Une réglementation farfelue

Le besoin d'une réglementation s'est donc fait sentir. On en a mis une en place, avec plus ou moins de bonheur. Dans le secteur de la baie de Bourgneuf à la baie de Quiberon, une réglementation farfelue tenait compte des influences respectives d'Olivier Guichard et de Christian Bonnet! Comme quoi il peut arriver que la gestion des ressources côtières se fonde plus sur les étiquettes de ces messieurs de la majorité que sur des données scientifiques et économiques. Cette réglementation non appliquée, et donc peu respectée, n'a rien changé. On a continué à pêcher les espèces nobles au pélagique dans les baies, à raser la côte. Dès lors, il ne s'agit plus là d'une activité complémentaire. Et pas davantage, comme le prônaient ses promoteurs, d'une pêche sélective qui, s'exerçant sur des espèces saisonnières, libérerait les fonds du chalutage classique et les laisserait reposer. C'est au contraire une pêche massive mettant les eaux et les fonds en coupe réglée. Et la principale victime en est la petite pêche côtière.

C'est la raison pour laquelle les pêcheurs du secteur de Quiberon se sont mis en grève et ont occupé la Direction des Affaires

MEIN-HARZ

(JALONS)

La revue théorique de l'U. D. B.

Au sommaire du numéro 7 :

Michel François : L'autonomie en plus ?

Yves Roussel : Autonomie, un militantisme responsable.

PCM : Qu'est-ce que l'autonomie démocratique et populaire ?

Laurent Le Page : Pour l'autonomie.

M.-C. Le Page : Les femmes et le combat de l'U.D.B.

Encore disponibles :

N° 2 Nationalisme et luttes de classes (1)

N° 3 Nationalisme et luttes de classes (2)

N° 4 Lutte politique, luttes culturelles (1)

N° 5 Lutte politique, luttes culturelles (2)

N° 6 Autonomie et socialisme

Chaque numéro vendu 10 F (+ 1,70 F pour envoi)

U.D.B. : B.P. 304 - 29273 BREST CEDEX

Maritimes de Nantes, avant de se rendre à l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes (ISTPM), puis à la mairie de Carnac. Il ne s'agit pas pour eux d'assurer leur propre subsistance et celle de leur famille. Si la pêche artisanale représente 77% des marins de Bretagne, la petite pêche côtière, c'est, en nombre de bateaux, 70% de la flottille de cette pêche artisanale. Pour eux, il ne s'agit pas d'interdire le filet pélagique, mais de supprimer ses conséquences destructrices et néfastes pour l'ensemble des pêcheurs à long terme, et même à court terme car les effets négatifs se font déjà sentir. Il s'agit de prévoir l'avenir, notamment par la protection des fonds côtiers, baies et estuaires, des frayères, des marais littoraux. Ceci s'applique d'ailleurs également au chalutage classique qui perturbe gravement les milieux très favorables à la reproduction et au développement des alevins.

Les vrais responsables

La pêche au pélagique est devenue une pêche de profit à la Turballe. Mais faut-il pour autant ne faire porter l'accusation que sur les pêcheurs qui pratiquent cette activité? Car comment est-il possible de rembourser un bateau de pêche d'1.800.000 F en 5 ans? Avec tous les crédits sur le dos à 25 ou 30 ans, c'est le saut dans l'inconnu: car quand on aura fini de le rembourser, ce bateau aura coûté près du double, et les frais d'exploitation n'auront pas cessé d'augmenter. Aussi, dans de telles conditions, le patron-pêcheur, n'a-t-il qu'une hâte: se faire le maximum d'argent pour rembourser intérêts et capital, et si le temps le permet, de mettre un peu de côté pour les mauvais jours et les coups durs.

La responsabilité du gouvernement est énorme dans cette affaire et ce d'autant plus qu'en l'absence d'une politique de gestion des ressources, il favorise ce genre d'activités. Tout ceci se fait au détriment de la petite pêche côtière si nécessaire à notre pays pour fixer une population active nombreuse et sédentaire et freiner les effets désastreux d'un développement anarchique du tourisme. Veut-on éliminer cette petite pêche qui se pratique le plus souvent de manière sélective et va dans le sens d'une saine exploitation de ce patrimoine naturel commun? On peut effectivement se demander si un tel choix n'est pas déjà fait à l'heure où l'on voit le président du comité local de la Turballe (proche des eaux du pouvoir par Guichard) dire: «**les morbihannais ont sali la profession en faisant ce qu'ils ont fait**», entendez l'occupation de la Direction des Affaires Maritimes à Nantes.

Dans cet abandon, pour ne pas dire liquidation de la petite pêche côtière au nom d'un modernisme et d'un progrès qui n'en sont pas, on retrouve une fois encore la logique du profit à court terme, et toujours la même indifférence, du gouvernement français pour l'avenir des travailleurs bretons, qu'ils soient pêcheurs, ouvriers ou paysans.

Les propositions de l'UDB trouvent ici leur pleine justification quand elles exigent une véritable politique des pêches, avec de véritables moyens financiers, techniques, et humains, pour de sérieuses mesures de protection et une saine exploitation du capital halieutique. L'étalement des remboursements sur 15 ans pour l'achat des navires est également l'une des solutions immédiatement possibles.

Martial Catherine.

Gernot



Lamballe

UN COMBAT SIGNIFICATIF ET EXEMPLAIRE

Richet Travaux Publics à St Brieuc, C.B.E. Électronique à Loudéac, C.C.B. Textile à Lamballe. Trois entreprises en liquidation, trois secteurs d'activité, qui, en Bretagne, à un moment ou à un autre, ont été synonymes (au moins pour les amateurs de vocations) de prospérité et de décollage économique.

Aujourd'hui, le vernis cède devant l'assassinat d'un pays, et il n'y a pas d'endroit en Bretagne qui soit épargné. En Penthièvre et à Lamballe, les ouvrières du Comptoir Commercial Bergère sont là pour le prouver.

C'est la première fois qu'un tel conflit éclate à Lamballe; type même de la ville moyenne bretonne, vieille cité bourgeoise aux mœurs nettement conservatrices (avec Dinan et Loudéac, seule municipalité importante tenue par la droite dans les Côtes-du-Nord).

Seule opposition politique organisée, l'U.D.B. et son journal local «Chom'taï».

Une industrialisation récente largement basée sur l'agro-alimentaire avec quelques entreprises distinctes: menuiseries, carrosseries... textile; une classe ouvrière en formation entre le milieu paysan et le monde ouvrier, et de ce fait, une implantation syndicale jeune; une union locale: la C.F.D.T. comptant près de 500 syndiqués répartis sur une vingtaine de sections.

Unité syndicale

Après le bruit fait autour de la secte «Méditation Transcendante» qui voulait reprendre SAPITEX (diversion n'ayant servi qu'à éluder le vrai problème: les licenciements), le masque est tombé.

2 octobre, coup de téléphone au C.C.B.: le travail cesse, chacun doit quitter les lieux. Réaction immédiate de la section C.F.D.T.: pas question de se laisser ainsi supprimer l'outil de travail. L'occupation est décidée et aussitôt, l'union locale organise le soutien. L'activité déployée depuis début octobre a permis une mobilisation sans précédent à Lamballe: popularisation du conflit et solidarité avec d'autres entreprises dans la même situation (C.B.E. Loudéac); recherche de solutions économiques viables avec reprise de l'intégralité du personnel; réalisation à la base d'une large union inter-syndicale dont la première manifestation a été l'organisation d'un meeting suivi d'une manifestation vers la mairie. Premier du genre depuis 1968 — C.F.D.T., C.G.T., F.O., F.E.N., S.N.E.S., y prenaient part — il a été l'occasion pour les participants de situer clairement l'enjeu de la lutte: vivre et travailler au Penthièvre, c'est notre droit, et seule la lutte peut l'arracher.

Le rôle de l'UDB

La section U.D.B. de Lamballe a, dès le départ, soutenu les ouvrières du C.C.B. Soutien d'autant plus important qu'il reposait sur une véritable implantation syndicale des militants U.D.B.

A signaler la bien soudaine attention du P.S. à l'égard de ce conflit. Absent depuis le début de la lutte, il s'est manifesté par la présence de ses notables lors du meeting du 27 (ce dont la presse locale ne s'est pas privé de faire écho) tentant ainsi de faire oublier leur inexistence sur le terrain.

Loïc Cauret.

«On s'est même fait traiter de révolutionnaires!»

LES OUVRIÈRES DE LA C.C.B. EXPLIQUENT LEUR LUTTE



Le Peuple Breton

«C'est la première fois que vous êtes confrontées à ce genre d'actions?»

Oui, c'est la première fois.

— Qu'est-ce qu'elle vous apporte?

— Ça nous a permis de prendre des contacts que nous n'aurions jamais eus autrement. D'un autre côté, si cette occupation se déroule au mieux, on aurait évidemment préféré qu'elle ne se produise pas.

— Quant au niveau syndical, ça a créé un lien qui, auparavant n'existait pas vraiment, et qui restera. On arrivait à une heure et demie au boulot, on se mettait à nos machines, terminé. Tandis que maintenant on parle.

— Est-ce que vous arrivez à concilier l'occupation et votre vie privée?

— L'occupation fait qu'on laisse la maison de côté et ça crée des problèmes dans certains ménages. Sans compter les critiques dans les familles: on s'est même fait traiter de révolutionnaires!

— Que signifie pour vous le fait que ce sont des emplois féminins qui sont menacés?

— A Lamballe, il n'y en a déjà pas de trop. Dans le textile, il y en avait 250, maintenant il en reste 30. A la bonneterie, il y a eu jusqu'à 160 emplois et il n'y a plus rien. Nous, on était 52 et on est descendu à 28.

— A l'heure actuelle, c'est important de travailler à deux dans

un ménage; avec un seul salaire, on ne peut pas vivre.

— Il y a quand même assez de personnel qualifié dans la confection; dans ce domaine, ce serait facile de recréer des emplois.

— Et le soutien?

— Ça nous a beaucoup encouragé sans lui, on ne serait plus là. Dès le début, avec l'union locale C.F.D.T., nous avons fait des démarches vers les élus locaux et les pouvoirs publics. Il y a eu des auto-collants, des affiches, un fest-nos. Ensuite, au fur et à mesure que le soutien s'est élargi, on a popularisé notre lutte avec des tracts distribués à la sortie des usines. Dans la zone industrielle d'abord; après ce sont les camarades des autres usines qui nous ont demandé d'y aller: Kaolins de Plémet, Chaffoteaux, Joint Français, etc...

— Au meeting inter-syndical du 27 octobre, il y avait bien une centaine de personnes devant la C.C.B.

— Sur vos auto-collants, vous avez écrits «pour vivre et travailler au pays de Penthievre». Qu'est-ce que cette phrase représente pour vous?

— On voit trop d'emplois disparaître dans le pays. On aime notre région, on veut y vivre. Il faut que le Penthievre vive: c'est notre droit.

Propos recueillis par Laurent Pacheteau.

SAPITEX- RENNES

A QUAND UNE SOLUTION ?

En ce moment où tous les médias sont tournés vers le conflit de Alsthom à Belfort, c'est dans l'indifférence générale que se poursuit à Rennes, une lutte caractéristique de la désagrégation du textile en Bretagne. Depuis 2 mois, les femmes de Sapitex (près de 260 personnes étaient employées) occupent l'usine. On n'avait pas besoin de ce nouveau coup dur dans Rennes, où depuis un an la situation de l'emploi s'est particulièrement dégradée (19% d'augmentation du chômage contre 12% en France).

Désinvolture

C'est le 28 septembre que la direction déposait le bilan de la société. Les carnets de commande étaient vides et le passif important. Mais (désinvolture assez fréquente en Bretagne), on omet de consulter préalablement le comité central d'entreprise. C'est illégal mais les ouvriers n'ont pas besoin d'être au courant de leur destin n'est-ce-pas!

Depuis, l'intersyndicale s'oppose vigoureusement à la reprise de l'usine par la Méditation Transcendantale. Le holding du Maharishi Mahesh Yogi (fermez le ban!) proposait 5 millions pour relancer l'affaire moyennant 20 petites minutes de «décollage intellectuel» chaque jour. Et c'est qu'ils insistent à la méditation: pendant un mois communiqués et propositions n'ont pas cessé.

Une stratégie peu avouable

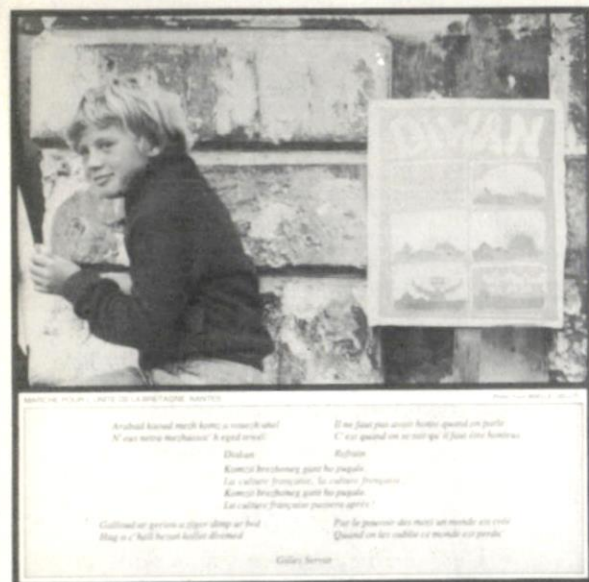
Ils sont même allés jusqu'à une conférence de presse dans un hôtel chic de Rennes, style jeune cadre en trois pièces et attaché-case, maniant chiffres et considérations économiques. Alors, on leur en veut particulièrement pour refuser toujours? C'est qu'en fait cette insistance est louche et cache bien autre chose: une secte, c'est fait pour tisser sa toile d'araignée or la méditation n'est pas implantée en France. Il lui faut une occasion pour faire son trou. D'où les vues sur une région où politisation et syndicalisation sont encore faibles dans la main-d'œuvre féminine (les syndiqués CFDT sont une poignée à Rennes, et FO et la CGC ont laissé entendre qu'ils ne «voulait pas de politique» aux camarades de l'UDB qui venaient prendre contact avec le personnel!)

D'ailleurs lorsqu'on interroge les «technocrates» du Maharishi sur le bien fondé de la méditation à l'usine, ils évoquent l'efficacité et le rendement qui deviennent meilleurs et l'atténuation des antagonismes sociaux. On comprend tout...! Attention, une médiation peut cacher un capitalisme nouveau genre. Mais les ouvriers et ouvrières attendent toujours une solution industrielle.

Gérard Provost.

LE CALENDRIER BRETON 1980 EST PARU !

POUR VIVRE ET TRAVAILLER EN BRETAGNE...



1980				
GWENGOLO				
sept.	7	14	21	28
1er	1	8	15	22
15	2	9	16	23
1er	3	10	17	24
15	4	11	18	25
1er	5	12	19	26
15	6	13	20	27
HERE				
octobre	5	12	19	26
1er	6	13	20	27
15	7	14	21	28
1er	1	8	15	22
15	2	9	16	23
1er	3	10	17	24
15	4	11	18	25

...IL FAUT DECIDER EN BRETAGNE !!

Illustré de superbes quadrichromies, on peut l'obtenir au prix de 16 F l'exemplaire (port compris) en écrivant à :
U.D.B. B.P. 29273 BREST CEDEX.

SUD DE NANTES

Les lecteurs du Sud de Nantes, désireux de prendre contact avec l'U.D.B. peuvent s'adresser à la Section Saint-Sébastien/Vignoble, aux adresses suivantes :

- Pierre Bessonneau, 11 rue des Prisonniers — 44230 St-Sébastien-sur-Loire.
- Jean Maurice Hillereau, Les Montys — 44 Château-Thébault.

RÉGION DE FÉCAMP

« Les sympathisants de l'U.D.B. et les abonnés au Peuple Breton habitant dans la région de Fécamp, Fauville. Goderville, désireux de prendre contact avec l'U.D.B., peuvent s'adresser à :

Philippe Cousin, 8 résidence Pasteur, Rue de Mouscron — 76400 Fecamp ».

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

Je déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adressez ce bulletin (decoupe ou recopie) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

UNE PROPOSITION CONSTRUCTIVE : « FAITES L'AMOUR PENDANT LES JOURNAUX TÉLÉVISÉS »

Tout le monde a compris que le seul but des journaux télévisés était désormais de nous faire admettre que Giscard est le plus beau, le plus intelligent et le plus honnête. Mobiliser des millions de personnes chaque jour pour la répétition des mêmes salades, est-ce bien raisonnable ? Nous pensons que non ! Et nous proposons à tous :

- 1) d'arrêter la télé pendant tous les journaux télévisés.
- 2) de faire l'amour pendant ce temps-là !

Quels sont les avantages de cette proposition ? D'abord une économie d'énergie électrique considérable. Si tous les récepteurs télé s'arrêtaient pendant les journaux télévisés, combien de barils de pétrole mis de côté ! D'autant plus que ceux qui feront l'amour pendant ce temps-là n'auront pas toujours besoin d'un éclairage violent et d'un chauffage maxi.

Ensuite, comme dirait Barre, dans un environnement international difficile, il faut que chacun d'entre nous fasse un effort. Même pour les loisirs, c'est fini, on ne peut plus se laisser aller à la facilité : regarder passivement à la télé des émissions qui n'apprennent rien, cela représente un loisir médiocre, voire malsain. Par hygiène mentale et physique, faites donc plutôt l'amour !

Enfin, avec un peu de bonne volonté, on peut penser que la 2^e partie de notre proposition fasse plaisir à Michel Debré. Admettez qu'il en a bien besoin !

« Vous serez bien heureux de nous trouver là !... »

Ils doivent être bien confus, ceux qui se sont opposés à la caserne de Ti-Voujeret, près de Châteaulin...

Ils ne pèsent plus bien lourd leurs arguments, la militarisation de la Bretagne, la stérilisation du tissu industriel, l'opposition de la quasi-unanimité des communes de la région.

Elle ne vaut pas grand' chose, la protestation de la section U.D.B. de Châteaulin depuis ce qui s'est passé le 18 novembre...

Cette nuit-là, en effet, une jeune fille de la région, agressée à la sortie d'un bar, a été secourue par deux militaires du 41^e R.I., basés à Ti-Voujeret. « Ouest-France » lui a donné la parole : « La venue des militaires à Ti-Voujeret était pour moi une source d'appréhension et c'est à deux d'entre eux que je dois d'avoir été délivrée de mon agresseur ».

Qu'est-ce qu'on vous disait : « Bonnes Soirées » a encore un plus fort tirage que « Le Peuple Breton »...

LES FILS DE PROLOS

par F. KERFRAVAL

Philippe P., 18 ans, sans profession, a été arrêté cette semaine. Avec trois autres copains, dont deux mineurs, il avait pillé la crèche du quartier, raflant bouffe, vêtements d'enfants, tricycles et ours en peluche. Il avait aussi participé au vol de trois voitures. Selon la formule consacrée, le jeune malfaiteur et ses complices ont été immédiatement déferés au parquet de Brest.

Philippe P. est en prison. Pouvait-il en être autrement ?

Je le revois, le petit Philippe que j'entendais depuis la table familiale, pousser la porte d'entrée et, sans qu'un mot ne fut dit, s'en repartir en serrant dans la main un fruit ou un gâteau. Il naviguait Filou (ainsi l'appelait-on alors) à longueur de journée collé à la rambarde des escaliers entrecroisés qui meublaient son univers de douze étages.

L'appartement des parents était au septième ou au huitième. Un F.3 ou un F.4. Une famille de huit ou neuf gamins. Il avait cinq ou six ans. Chez lui, c'était déjà ailleurs.

Je les revois les gars et les filles de mon building qu'on entendait se bécoter dans l'obscur réseau puant des caves à jamais abandonnées des adultes, entassés quelques dizaines de mètres plus haut en quarante-huit cases de cinq pièces et sept fenêtres chacune. Pour eux, le bonheur était déjà ailleurs.

Je me revois enfant dans la chaude fraternité d'une bande partir à la pique aux illustrés et aux bonbecs chez une libraire crédule et une épicière impotente avant de rentrer la nuit venue dans le froidure d'une baraque « française » ou « américaine » (avec des sanitaires en plus !) réchauffer une « soupe populaire » ramenée camouflée dans un pot à lait par un père chômeur et humilié. Pour moi, la richesse était ailleurs.

Elle était dans les chaussures à l'italienne (à bouts pointus) que portaient les élèves du lycée. Elle était dans ce pull à col montant dont me gratifia une bouchère de mes cousines (et attention de ne pas l'abîmer !). Elle était provocation, et tentation. Elle était défi, et convoitise.

Philippe P. est en prison. Pouvait-il en être autrement ? L'honnêteté est un luxe et l'égalité des chances une foutaise pour les fils de prolos à qui cette société n'offre d'avenir que dans la soumission.

La moralité vue par les bourgeois, c'est le camouflage du conservatisme, l'assurance-vie de leur pognon. Cette femme est bien honnête, diront-ils d'une ouvrière égarée dans leurs relations. Bien

Quéliverzan, à Brest



Le Peuple Breton

honnête. Bien polie. Bien à sa place.

L'égalité ? Oui, bien entendu. La France est la patrie des droits de l'homme, n'est-ce pas ? Mais dans l'esprit des bourgeois, il n'y a égalité que par identification. Deviens comme moi, arrivé et planqué, et alors je te respecterai.

Pour qui n'a rien, n'y a-t-il d'avenir que dans la dépendance ? Ou dans la délinquance ? Pour qui n'a rien et demande finalement peu, n'y a-t-il de choix qu'entre la réalité acceptée ou le rêve dévoyé ?

Eloigné de chez lui parce qu'il gêne les parents, renvoyé de l'immeuble parce qu'il encombre les escaliers, chassé du centre commercial parce qu'il est d'emblée suspect, congédié par son premier patron parce que récession oblige : voilà pour la réalité. Le rêve, il est au

bout de la rue. Pas plus loin. Dans les vélomoteurs qu'on pique et qu'on transforme. Dans les descentes en ville à la recherche d'on ne sait quelle aventure. Dans le trouble plaisir de défier les interdits et de violer la loi.

Comment ne pas entendre ces maladroits appels à bannir l'anonymat, la fatalité et la résignation ? Dépendance ou délinquance : enseignants, parents, gouvernants, qu'avez-vous donc fait de l'espérance ?

Les gosses des quartiers populaires ne sont pas les seules victimes de cette sainte alliance étagée des égoïsmes individuels. Ils en sont sûrement les plus meurtries. Mais les autres ? Leurs frères en jeunesse et en tendresse ne le sont surtout qu'en ivresse et en tristesse. Devant les injustices ainsi perpétuées, au vu des espoirs bafoués, les lycéens, collégiens, apprentis de l'après-mai 68 ne se révoltent plus. Ils détournent la tête et s'en vont. Ecœurés.

Je sais une jeune fille qui se pendit l'été dernier en toute conscience souhaitant aux autres le bonheur qu'elle était sûre de ne plus pouvoir construire avec eux.

Je sais des jeunes qui se retirent lentement de la vie. Sans bruit. Sans autre bruit que celui des muqueuses inhalant les tièdes vapeurs d'un solvant de droguerie ou d'une quelconque colle à bois mis en chauffe sur un camping-gaz. De plus en plus artificiels, les paradis sont devenus enfers.

Tristes plaisirs où la jouissance exhale une odeur de mort. Tristes années où l'expérience ne fait pas progresser mais s'enliser. Tristes Noël où l'enfant, souvent même le plus pauvre, est comblé de présents mais privé d'avenir.

Philippe P. est en prison. Pouvait-il en être autrement ? La misère se marginalise, le commerce prospère et l'an 2000 est proche. Mais derrière, quel gâchis ! Une société bloquée, l'abâtissement télévisé, le chômage favorisé, le racisme réactivé et le mépris des paumés.

Comment s'étonner du refus des jeunes d'assumer une responsabilité d'adultes ? Comment ne pas s'inquiéter ?

Un film passe présentement sur nos écrans. Tiré d'un roman de Günter Grass et réalisé par Volker Schlöndorff, il raconte l'histoire d'un gamin qui, écœuré par les bassesses d'une société déboussolée, décide un jour de ne plus grandir. Ce film s'appelle « le tambour » et l'histoire de cet enfant-nain n'est autre que celle de la montée conjointe de la lâcheté et du fascisme dans un pays en crise.

Brèves

Crozon: *La décharge publique oppose la municipalité aux militaires de l'île Longue*

Si le 1^{er} janvier 1980, la base de l'île Longue ne paie pas la taxe professionnelle à la commune de Crozon, celle-ci entend lui interdire l'utilisation de la décharge publique pour le déversement de ses 20.000 tonnes d'ordures annuelles.

La municipalité s'appuie sur le fait que l'île Longue est une entreprise industrielle qui bénéficie d'un investissement payé par les contribuables de Crozon sans y participer elle-même. Affaire à suivre...



St Brieuc: *Dépôt de bilan chez Richet*

L'entreprise Richet qui employait encore à ce jour 80 personnes dans le secteur du bâtiment a déposé son bilan. Certains travailleurs n'ont pas encore touché leur paye du mois de septembre...

Une fin dramatique pour cette entreprise qui comptait encore 700 travailleurs il y a quelques années.



Châteauneuf du Faou: *Création d'un journal en breton parlé.*

Un journal en breton parlé, enregistré sur cassettes, vient d'être créé à Châteauneuf. On peut y entendre: histoires, chants, musique, entretiens avec les gens du pays. La première cassette s'accompagne du texte écrit de la bande sonore. L'ensemble est vendu au prix de 19,50 F. Adressez votre règlement à: André Helleg, Kroaz ker du don, 29165 Collorec.



Rennes: *Grève aux abattoirs où 95 emplois sont menacés.*

Le principal abatteur, la Société Collet, qui représente 40% du tonnage abattu, a exprimé son souhait de quitter Rennes pour créer son propre abattoir industriel à Châteaubourg avec l'accord du ministère de l'agriculture.

Pour protester contre ce projet, les 95 salariés de la Société Anonyme coopérative des abattoirs de Rennes ont entrepris une grève illimitée pour la sauvegarde de leur emploi.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



CÔTES-DU-NORD

Côtes du Nord: **Port de Dahouët:** **Une future marina ?**

Non satisfait d'avoir dégradé Dahouët et le Val André par le béton et les réalisations les plus inadéquates, M. Guédo toujours atteint de touristite aiguë comme chacun sait, vient de pondre un nouveau projet de destruction du port de Dahouët qui le transformait en port privé.

En effet, n'ayant pas l'argent nécessaire pour réaliser ce projet, le maire confierait les travaux à des promoteurs qui vendraient le site aux bourgeois extérieurs au détriment de la population locale, des pêcheurs et des petits plaisanciers.

Le projet lui-même est tel qu'au niveau de sa construction, il est peu probable qu'une entreprise locale soit suffisamment équipée pour couler les tonnes de béton nécessaires.

Où sont les mesures prises par M. d'Ornano contre les murs de béton et pour la protection du littoral ? Ce projet contribue à accentuer la colonisation de la Bretagne vouant son économie aux seules fins touristiques.

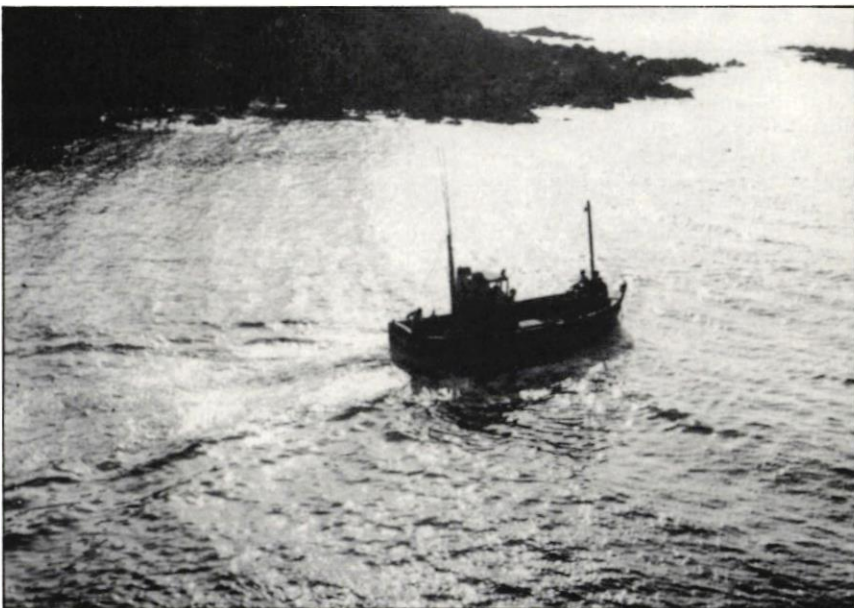


Photo René Maltête

Port de Dahouët

ILLE-ET-VILAINE

St Malo: **Un thonier bloqué sur le slipway,** **le conflit se durcit aux ACM.**

Depuis septembre le mécontentement grandit aux Ateliers et Chantiers de la Manche. Les ACM ex Sicna emploient 226 personnes à St Malo qui se battent aujourd'hui pour une revalorisation de leurs salaires. Devant le refus de négocier de la direction, les ouvriers ont bloqué sur le slipway, un thonier prêt à être livré à son armateur, ils refusent en outre toutes les heures supplémentaires.

Pour la direction, le problème est simple: les exigences des travailleurs vont à l'encontre de la protection de l'emploi. Des paroles devenues familières aux oreilles des travailleurs bretons...

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



LOIRE-ATLANTIQUE

Saint-Nazaire:

Provocations patronales chez Eaton.

Entreprise multinationale implantée à Saint-Nazaire depuis 1975, Eaton annonçait la création de 1033 emplois, chiffre important quand on connaît l'importance du chômage dans la région nazairienne. Or, depuis sa création seulement 350 personnes ont été embauchées.

A ce nouveau camouflet du patronat, s'ajoutent aujourd'hui de nombreuses sanctions contre les travailleurs: 11 licenciements, 3 mises à pied, 20 lettres d'avertissement et 5 plaintes en justice à la suite d'un mouvement de revendications dans l'entreprise. Après 15 jours de grève totale, les travailleurs ont décidé de poursuivre la lutte dans l'entreprise contre l'autoritarisme de la direction qui refuse la levée des sanctions et fait passer les horaires de travail de 40 à 45 heures tout en remettant en cause l'indice INSEE.

Un patronat qui s'appuie sur le fait que 80% de son personnel a déjà connu le chômage chez SOTRIMEC ou Thiriet-Cattin.

MOR-BIHAN

Vannes:

Le fonctionnement de l'hôpital mis en cause par les syndicats CGT et CFDT.

L'hôpital Chubert de Vannes connaît une affluence de plus en plus importante de malades. 1300 employés y travaillent dans des locaux devenus vétustes malgré de nombreux aménagements. Comme ailleurs, la restriction des crédits par le gouvernement ne fait qu'aggraver les difficultés de fonctionnement de l'établissement public. Ce sont particulièrement les services d'entretien qui posent de graves problèmes d'hygiène: la buanderie qui reçoit chaque jour plus de 3 tonnes de linge possède des installations inadéquates, le personnel y travaille dans des conditions déplorables. D'autre part, le personnel est insuffisant, l'intersyndicale réclame la création d'une centaine d'emplois supplémentaires pour éviter comme cet été le rappel d'employés partis en vacances en des horaires de travail allant jusqu'à 14 heures d'affilée.

FINISTÈRE

BREST:

Victoire chez Timo

Depuis de longues années, les travailleurs de chez Timo luttent pour obtenir la parité de salaire avec la réparation navale. La victoire qu'ils ont arrachée est le résultat de luttes qui se sont déroulées depuis 1973. Regroupés dans la CFDT et la CGT, ils ont fini par faire plier un patron de choc. L'histoire de cette victoire c'est: un mois de grève en 1973, 3 mois d'actions, dont un mois de perte de salaire en 1975. En mai 78, le climat se dégrade à nouveau, l'action reprend et les travailleurs obtiennent un plan de rattrapage des salaires, qui ne sera pas appliqué. Le conflit reprend en octobre dernier et débouche sur un protocole d'accord qui sera encore remis en cause par la direction. On en arrive ainsi à l'occupation du siège de l'agence brestoise le 15 novembre jusqu'à la victoire le mardi 20: face à cette détermination, le patron cède et signe le protocole d'accord donnant la parité des salaires des travailleurs de chez Timo avec ceux de la réparation navale.

Brèves

Langoat:
18 remplacements
en 18 mois
à l'école de Quemperven-
Langoat.

Une classe maternelle de Langoat près de Lannion, a certainement établi un record d'instabilité. Les enfants de cette classe ont en 18 mois connu plus d'instituteurs qu'il n'en auraient connu pendant toute leur scolarité.

Les parents d'élèves ont transmis une motion à l'inspecteur académique en exigeant le maintien de l'instituteur en place.



Les salaires en Bretagne:
Un rang peu enviable.

Sur les 21 régions hexagonales, la Bretagne arrive au 19^{ème} rang dans le calcul du salaire net moyen par région.

Quant au revenu moyen par ménage, la Bretagne se situe en 18^{ème} position. Des chiffres tristement encourageants pour les entreprises pirates et autres marchands d'hommes...



St Mars La Jaille:
Deux semaines de grève
chez Bugeau

Les travailleurs de chez Bugeau ont mené une grève de deux semaines, réclamant une augmentation mensuelle de 300 F. Il faut dire que cette entreprise de l'habillement pratique une politique salariale d'arrière-garde: la majorité des salaires nets se situent en dessous de 2000 F.

Les seules propositions du patron étaient de doubler la prime d'assiduité et la prime de rendement. Malgré les pressions de la direction, les ouvriers soutenus par leur section syndicale CFDT ont obtenu une hausse de salaires de 10%.



Plougastel-Daoulas:
Pas de CES public
pour 9000 habitants.

Des centaines d'enfants et leurs parents ont manifesté dans les rues de Plougastel pour réclamer la construction d'un CES public dans la commune. A ce jour de nombreux enfants, environ 250, sont scolarisés dans des établissements extérieurs comme Brest, Daoulas, et Kerhuon avec tous les problèmes de transport que cela sous-entend.

Pour marquer leur détermination, les manifestants ont posé une première pierre symbolique sur le territoire de la commune.



Tall al Zaatar

LIBAN : Rencontres avec la gauche

Retour de l'autre côté. Dans le quartier Madi de Beyrouth, s'entassent des réfugiés, pour la plupart chassés une première fois de la zone «chrétienne» par la terreur phalangiste, puis refoulés du Sud sur Beyrouth par l'agression d'Israël et de Saad Haddad. La famille Mehdi — 11 personnes dans deux pièces — raconte: le 25 juillet 1976, les phalangistes vident toutes les maisons, s'amusent à pourchasser femmes et enfants parfois sur plusieurs kilomètres. Des enfants sont égorgés, l'argent, les bijoux, les tapis sont confisqués. Tous les prisonniers sont laissés sans boire ni manger; le temps de quelques photographies, on colle un sandwich entre les mains de chaque femme et enfant. Ceux qui n'ont pas été tués (femmes, enfants, vieillards) ont payé 50 livres, s'ils les avaient sur eux, le droit de survivre et de s'enfuir. La Croix-Rouge libanaise, au cours de ces événements, a été particulièrement à la «hauteur» de la situation: elle ne se satisfait pas de ne pas ramasser les blessés musulmans, elle les signale aux Phalangistes, qui les achèvent. Ce qui reste de la famille Mehdi (des garçons sont morts, mais aujourd'hui encore la mère attend leur retour) trouve enfin refuge au Sud au moment où Israël

passé à l'action sous le couvert des milices de Haddad («**au Sud-Liban, mais non, ce n'est pas nous qui attaquons, c'est Haddad, ce sont les chrétiens chassés qui se vengent, n'est-ce pas...**»). A présent, voilà les Mehdi à Beyrouth, dans un immeuble à moitié détruit, près de la ligne de démarcation. Au milieu de la rue, tas d'ordures et plaques de tôle marquent la fin du secteur national, derrière, à portée de fusil, les Phalangistes... «**ou l'armée libanaise, ce qui est la même chose**», lance à juste titre un cordonnier kurde, réfugié lui aussi du Sud.

Injustice et absurdité

Et les Palestiniens? Nous rencontrons deux de leurs dirigeants syndicaux, Zeid Wehbé, membre du Comité exécutif, secrétaire général des syndicats palestiniens au Liban et Moussa Jiryous (Abou Georges), responsable des relations internationales. Il y a au Liban un demi-million de Palestiniens, 90.000 ouvriers, 27.700 adhérents. C'est déjà beaucoup pour un pays peu industrialisé comme le Liban. Dans ce pays, comme dans bien

d'autres États arabes, surtout du Golfe, la main-d'œuvre qualifiée, les cadres, les intellectuels comptent un bon nombre de Palestiniens. Si les relations sont bonnes avec les travailleurs libanais, il n'en va pas de même avec l'administration et le gouvernement. Zeid Wehbé explique: «**le régime libanais a toujours vu le Palestinien comme un étranger. Il lui faut un permis de travail, renouvelable non pas chaque année, ni tous les 3 ans, mais chaque fois qu'il change d'entreprise ou de patron. Dans les conditions actuelles au Liban, vous imaginez les problèmes que cela pose**». Il y a même des interdictions professionnelles à l'encontre des Palestiniens: «**Nos compatriotes ne peuvent ni conduire un taxi, ni travailler dans une banque, ni dans l'appareil d'État libanais**». L'injustice et l'absurdité culminent quand il s'agit d'assurances sociales; les travailleurs palestiniens cotisent comme les autres, mais s'ils tombent malades, ils n'ont aucun droit à aucune aide ou remboursement. Pourquoi? «**Parce que**, dit Abou Georges, **l'administration libanaise a à notre égard une attitude cynique. Supposons qu'un Français tombe malade au Liban, il sera pris en charge, en vertu d'accords de réciprocité,**

Bombardement
israélien sur
Tyr (Sud Liban)



Yvon Béguvin/Le Peuple Breton

comme le serait un Libanais dans le même cas en France. Pour nous, c'est pareil. L'ennuyeux, c'est que l'État palestinien n'existe pas, il n'y a pas d'accord avec le Liban, donc nous ne sommes pas pris en charge». Néanmoins, les syndicats palestiniens au Liban ont obtenu de bons résultats, tels que la journée de sept heures, ils ont créé des coopératives de production et de consommation remarquablement bien organisées et approvisionnées. Que font les syndicats libanais? Les relations avec la CGT du Liban sont bonnes, mais nombreux sont ceux parmi les travailleurs palestiniens qui jugent que la centrale libanaise n'en fait pas assez.

Une solidarité quotidienne

En fait, c'est sur le terrain, dans les luttes comme dans les entreprises que l'union est la plus solide; travailleurs libanais et palestiniens sont certainement bien plus solidaires que ne le sont leurs dirigeants. «**Nous avons, dit Zeid Wehbé, le soutien de la grande majorité du peuple libanais qui subit les mêmes épreuves que nous, qui comprend notre drame, qui sait que nous ne sommes pas la cause de la guerre, que nous voulons vivre dans notre pays, la Palestine, et non prendre la place de quiconque au Liban, que nous refusons un Bantoustane sur quelque territoire arabe que ce soit, que nous voulons rentrer chez nous.**» Alors vous voulez jeter les Juifs à la mer? «**Ah non, jamais. Seulement, disent ces syndicalistes qui sont naturellement aussi des militants de l'OLP, qu'il nous soit au moins permis de nous interroger sur la légitimité de la présence sur la terre de Palestine des immigrants juifs d'après 48, qu'il nous soit permis de demander à ceux-là qui prétendent y avoir introduit la «civilisation» et le développement: est-ce vous qui avez construit ces maisons, est-ce vous qui**

avez fertilisé ces terres?» Notre conversation s'interrompt: deux Phantoms israéliens survolent Beyrouth comme à la parade. La DCA du Fath réplique. Les Syriens n'ont pas bougé.

D'abord contre Begin-Sadate

Si l'on veut bien comprendre ce qui se joue au Liban, il faut entendre ce que dit le Parti communiste, au siège duquel nous reçoit Ghassam Refaii, membre du Bureau politique.

Il s'agit d'une nouvelle tactique de pénétration de l'impérialisme dans la région, à la faveur des circonstances, en cherchant les points faibles du front arabe:

— La Jordanie, encore que Hussein n'ait pas approuvé, malgré les pressions américaines, le plan Carter ni l'accord Begin-Sadate puisqu'ils ne lui donnent même pas les miettes qu'il pouvait espérer.

— Le Liban, où il s'agit de lancer une triple offensive, contre les forces démocratiques nationales, contre le mouvement de résistance et de libération palestinien et indirectement contre la Syrie. Et cela sans compter encore le plan israélo-fasciste des Gemayel, Chamoun et autres Haddad.

Le but des Américains est de consolider l'accord Sadate-Begin, de l'élargir aux régimes faibles de la Jordanie et du Liban.

«**La situation actuelle est extrêmement grave pour tous les patriotes libanais, estime Ghassam Refaii. D'autant plus que les Syriens, qui quoiqu'on puisse penser de leur action actuelle et passée au Liban, sont objectivement dans le camp anti-impérialiste, ne sont pas en mesure de se battre contre Israël, avec lequel toute négociation, à propos du Golan, par**

exemple, serait illusoire. Il nous faut absolument renforcer le front arabe, il faut faire échec au pacte Begin-Sadate et à ses partisans avérés ou secrets».

L'aveu de Bechir Gemayel

«**La bourgeoisie a divisé le Liban, la classe ouvrière l'a réuni**», ce mot d'ordre a donné le ton de la grande grève générale du 6 avril dernier à l'appel de la CGT libanaise, une grève suivie tout autant dans les secteurs contrôlés par les fascistes, ce qui fit dire à Bechir Gemayel, fils de son père, fasciste professionnel et chef véritable des Phalanges: «**Les ennemis du Liban ont voulu détruire le pays par les armes, maintenant ils utilisent l'arme de classe. On a tenu 4 ans, on est prêt à continuer.**» On ne peut être plus clair.

«**La crise libanaise est et sera de plus en plus un révélateur pour bien des régimes arabes**, affirme-t-on au siège du Parti socialiste progressiste, où l'on semble vivre surtout dans le souvenir du grand Kamal Joumblatt, de ses écrits, de ses paroles. L'obsession du confessionnalisme y domine. «**C'est le principal fléau du Liban**», nous disent tous nos interlocuteurs. Malheureusement, si, chez les Joumblattistes, on parle volontiers du socialisme libanais, on manque de définitions précises.

L'analyse d'un «modéré»

Georges Sakr, président de la CGT libanaise ne s'en cache pas: c'est un «modéré», il n'est pas «de gauche». Il affirme: «**tous les problèmes viennent des Palestiniens, qui ont été chassés de leur pays par l'hypocrisie internationale. Or, chez nous, voilà que les Palestiniens sont devenus plus forts que l'armée libanaise, surtout après le septembre noir de Jordanie en 1971. Ça ne pouvait donc pas aller sans heurts. Bien sûr,**

reconnaît-il, il n'y a pas eu que ça. La société libanaise portait en elle-même de par ses injustices et ses anachronismes, les germes d'un conflit. La présence syrienne? «Elle est acceptée par le gouvernement légal du Liban, donc nous n'y objectons pas, tant que le pays ne sera pas en mesure de se prendre en charge lui-même».

La sécession de Haddad, organisée par Israël au Sud-Liban: «je la désapprouve». Il la «désapprouve» ou il la condamne? «Je la condamne».

Le rôle de la CGT libanaise dans le cours actuel des événements? «Le mouvement syndical, bien conduit peut faire beaucoup; il peut favoriser un rapprochement entre les groupes armés, et par dessus ces derniers, rassembler, unir tous ceux qui travaillent, qui veulent la justice, la paix, le bien-être du pays. La grève du 6 avril, organisée à notre initiative, et suivie partout qu'elle que soit la force politique ou armée dominante, est une preuve que le syndicalisme peut jouer son rôle de rassembleur, sans passion ni sectarisme».

Derrière Haddad, Israël

Saïda, au Sud. Hassib Abdel Jawad, président des syndicats du Sud-Liban, précise: «Il y avait ici 20.000 habitants en temps normal, aujourd'hui il y en a près de 80.000». Ils s'entassent partout, à quinze dans un garage, à cinquante dans une cave, dans des immeubles inachevés ou détruits, sans eau ni électricité. Palestiniens et Libanais, ils ont été chassés par la rébellion de Haddad, dirigés d'Israël. «La preuve, rappelle un réfugié, lorsque Haddad est passé à l'action, il a investi 8 villages, la résistance en a pris 7. C'est alors que les sionistes sont intervenus». La fuite des populations vers les secteurs démocratiques a laissé entre les mains des traîtres, un désert, des villes fantômes, une région qui est à présent sous le contrôle direct des Israéliens. Seuls les vieux sont restés dans les villages, du moins ceux que Haddad n'a pas fait massacrer parce qu'ils avaient été témoins eux-mêmes des crimes, commis par les Israéliens et une poignée de mercenaires fascistes.

Saïda, pourtant ce n'est pas la sécurité garantie. Israël bombarde souvent, du ciel ou des vedettes qui croisent au large. La mer est vide, aucun pêcheur n'ose sortir. Le quadruplement de la population pose des problèmes énormes de logement, d'approvisionnement, d'hygiène, le chômage atteint des proportions fantastiques. La spéculation immobilière et foncière

Ici, au Sud, se joue l'essentiel. Outre qu'Israël a tout intérêt à y favoriser l'installation, tout comme dans la zone Gemayel-Chamoun (Beyrouth-Est, Jemayel, Jbeil, Zahle) d'un Liban fantoche, d'un Liban confessionnel, Israël veut écarter tout risque de contact entre les Palestiniens et les 150.000 Arabes qui vivent dans la région frontalière, du côté israélien. Israël enfin, est très intéressé à s'assurer le contrôle du fleuve Litani dont l'intérêt

économique, énergétique et stratégique est évident.

Aujourd'hui, malgré les appuis, les soutiens, les complicités, dont elle bénéficie, la manœuvre Haddad est bloquée. Région traditionnellement progressiste et combative, le Sud résiste, c'est là que la fraternité la plus solide s'est forgée, dans le dénuement et les combats, entre Libanais et Palestiniens.

Désormais, il n'est pas rare que l'aviation syrienne elle-même se porte non sans succès au devant des chasseurs israéliens. Quelque chose est vraiment en train de changer. La reddition de Sadate permet à l'armée israélienne de dégager ses forces d'un secteur où elle n'a plus rien à craindre, pour les engager contre le Liban et la Syrie, mais elle se trouve désormais devant un front arabe plus uni et plus résolu.

La responsabilité des syndicats

«Soyons nets: si le Liban perd, les autres tombent». Ainsi parlent les dirigeants de la Fédération nationale des syndicats des employés et ouvriers du Liban, la FENASOL, un syndicat de classe et de masse, le plus puissant de ceux qui composent la CGT. «Le Liban, dit Elias Al-Habr, président de la FENASOL, c'est une grosse pièce dans le plan impérialiste; la situation est très grave, car les fascistes, liés aux Israéliens, ont d'autres intentions que les Américains: ils veulent un mini-Liban réactionnaire et confessionnel, alors que les États-Unis soutiennent à fond Sarkis qui est leur homme, et de qui ils attendent qu'il fasse accepter aux Libanais une capitulation à la Sadate. Enfin, le mouvement national, au côté duquel nous sommes, a la rude tâche de pousser à un plus grand engagement des régimes arabes, dont certains seraient tout prêts, pour peu que le rapport de force évolue défavorablement, à signer avec Israël».

La classe ouvrière libanaise pour sa part, est en lutte non seulement contre le chômage, la hausse des prix, pour la sécurité sociale, l'échelle mobile, l'accès au logement, la relance de l'économie, l'industrialisation, mais elle se bat pour l'existence même du Liban, et, il faut aussi que la solidarité internationale soit constamment à la hauteur de la résistance du peuple libanais. Alors la partie sera près d'être gagnée.

Yvon Le Roux.

Le mois prochain: Liban, ce qui est en jeu...

Peuples du monde

Guyane

Au moment où Paul Dijoud faisait étalage de la lutte d'arrière-garde du colonialisme français (cf. le Peuple Breton de novembre 79), se réunissait le congrès du Parti Socialiste Guyanais. Jusqu'ici perçu comme hésitant en ce qui concerne le problème institutionnel, le PSG clarifie désormais ses positions en maintenant son mot d'ordre d'autonomie pour la Guyane, mais il considère que cette autonomie n'est qu'une étape devant conduire à l'État guyanais. Il rejoint en cela l'unité guyanaise, l'autre parti socialiste anticolonialiste qui, dès sa fondation en 1978 a prôné la souveraineté totale de la Guyane.

Catalogne et Euskadi

L'État espagnol a connu un moment décisif avec le vote sur le statut d'autonomie en Catalogne et en Pays Basque. Bien que les résultats semblent assez identiques, les chiffres recouvrent en réalité des situations très différentes.

En Catalogne on semble considérer que l'abstention (39,5%) n'est pas comptabilisable et que les 88,1% de oui (par rapport aux votants) sont la revanche du peuple catalan qui retrouve ainsi les institutions autonomes de l'État de 1932, confisquées par le franquisme en 1938.

En Euskadi au contraire, l'abstention (40,23%) est interprétée de façon différente parce qu'elle était prônée par la convergence de gauche nationaliste (Herri Batasuna). Dans ces conditions, les 54% de oui (par rapport aux inscrits) en faveur du statut d'autonomie, cachent mal les divergences profondes qui demeurent au niveau institutionnel, et à propos de la Navarre (exclue du statut d'autonomie). Affrontements et violence sont donc loin de disparaître en Pays Basque Sud. Mais il n'est pas inintéressant de mesurer l'impact que pourra avoir, à court ou moyen terme, un statut d'autonomie qui, en dépit de ses insuffisances manifestes, n'en modifie pas moins la nature des rapports entre le Nord et le Sud.

POUR LES SAHARAOUI

La fédération de Paris de l'UDB organise une collecte en faveur des populations civiles de la République Arabe Saharaoui démocratique.

La solidarité des Bretons de la région parisienne peut se manifester de deux manières:

Chaussures, vêtements, argent: en les confiant à un militant UDB de votre connaissance ou à Patrick Bernauda, 27 rue d'Helsinki 93000 Bobigny, Tél. 847.83.85

Chèques: Les faire parvenir à Patrick Bernauda, libellés au nom de Fédération de Paris de l'UDB en précisant: «Solidarité RASD»

pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces *gratuites*. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne. Ces annonces sont entièrement gratuites, même pour les ventes, à condition que le prix demandé soit indiqué et inférieur à 500 F. Au-dessus, le tarif de publicité s'applique aux annonces. Pas de domiciliation au journal.

• Chansons:

Yves Ronchaville, salle «Ar Mor Glas» à Kerlouan (29) le 22 décembre, à 21 h.

— **Maripol**, à la «Kerouezée», le 21 décembre. Jugon-les-Lacs (22).

— **Glenmor**, à la salle des fêtes de Pontivy (56), le 18 décembre à 21 h.

• Théâtre:

— **Kernoc Le Pirate**, par le théâtre de la Baraque, le 10 janvier, à St Sébastien-sur-Loire (44), au Théâtre municipal.

— **Kolokoto le serpent**, théâtre pour enfants, le 12 décembre à Jugon (22).

• Musique:

— Concours de **musiques gallèses** traditionnelles, le dimanche 9 décembre, à 14 h, à Jugon-les-Lacs (22).

• Animations:

— La MJC du Thillot (Vosges) étudie tous projets d'animation (festivals, festou-nos, conférences, expositions, etc...) Chanteurs, danseurs, peintres... Contactez Michel Grasseler, 23 rue de Chailion, 88160 Le Thillot.

• Vivre au pays:

Jeune femme célibataire, travaillant dans l'éducation nationale cherche mariage blanc pour compléter dossier de mutation afin de pouvoir rentrer au pays. (si possible Sud-Finistère).

Marie-Pierre Sevellec: Résidence d'Estiennes Dorves, 53 rue Eugène Delacroix, 49000 Angers.

• Gallo:

A la maison des jeunes de Fougères, le 15 décembre, à partir de 15 heures, «après-midi débat» sur le gallo, avec projection d'un montage audio-visuel. En soirée, «Militantouille» à la salle de l'Espérance. Organisation: Comité Culturel Amand Dagnet, revue «Le Pays de Fougères» et la M.J.C.

« S'IL TE PLAÎT, DESSINE-MOI UN MOUTON ! »



Ce ne sera plus possible désormais: Victor Hugo et Châteaubriand s'y opposent. Ces grands noms ont été invoqués récemment à propos d'un procès d'intention fait à Albert Deshayes dont la méthode de breton vient de paraître: auteurs eux-mêmes d'une méthode de breton («invention totale», «ne s'inspirant d'aucune autre existant à travers le monde», soit écrit en toute modestie), les enseignants Le Dû et Le Berre estiment que Deshayes les a copiés. Il paraît aussi que «ce n'est nullement une guerre de chapelles»: nos Tintin et Milou («quand on voit Tintin, Milou n'est pas loin»), ou nos Dupont et Dupond, de placer les choses sur le plan moral. Bravo!

De quoi s'agit-il, en fait? A nouveau, d'une méchante et mauvaise querelle, déclenchée par deux profs, pères tranquilles en apparence, mais qui sont en réalité terriblement jaloux de leurs prérogatives et plus animés par le goût de la procédure que par le souci de défendre le breton: ils considèrent qu'on a marché sur leurs plates-bandes et Deshayes est menacé de leurs foudres de garde-champêtre: «le breton, c'est nous, pas toi!»

Des ressemblances, des analogies avec

d'autres méthodes existantes, et notamment avec celle de nos deux pontifes? C'est inévitable. Quelqu'un a-t-il jamais comparé entre eux les innombrables manuels d'anglais qui existent? Qui dira, dès l'instant qu'il s'agit d'enseigner les éléments de base d'une langue, que des auteurs différents, sans se consulter et sans que l'un plagie l'autre, ne se retrouvent pas, d'emblée, en face des mêmes structures, des mêmes termes, ceux qui constituent la quelque centaine de mots fondamentaux grâce auxquels toute langue fonctionne? Et, du coup, les dessins ont de grandes chances d'être souvent identiques. Et ce n'est pas le montage artificiel d'Ouest-France qui prouvera le contraire: si les dessins sont les mêmes, les légendes ne le sont pas. On peut tout faire dire à un montage. Faudra-t-il désormais, que, dessinant un mouton en cours, un enseignant de breton obtienne au préalable le feu vert de Le Dû et Le Berre?

On a parlé de préjudice à l'enseignement public. On a parlé aussi des enseignants de breton de l'enseignement privé qui ont travaillé en liaison avec nos deux mandarins: les gens du Bleun-Brug sont bien élevés, alors que Deshayes, instituteur public, est un vilain... Il ne semble pas que l'Université de Bretagne Occidentale soit disposée à suivre nos deux caporaux qui ont pourtant grande envie d'expédier Deshayes au violon. L'inspecteur d'Académie du Finistère, M. Péron, a lui-même honoré de sa présence la présentation faite, dans une école normale de Quimper, de l'ouvrage de Deshayes. Ouvrage remarquable, permettant d'initier les élèves du primaire au Breton, à raison du 1/4 d'heure par jour qu'autorisent les textes. Ouvrage trop remarquable au point de faire de l'ombre à nos deux défenseurs de l'ordre moral?

Dérisoire et lamentable querelle, tout juste bonne à occuper deux petits esprits médiocres et ratatinés! On est loin de Victor Hugo et de Châteaubriand: du côté de Le Dû et Le Berre, l'envergure, connais pas.

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont **gratuites** pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDES D'EMPLOI

J. H., 22 ans, libéré O.M. fin janvier. Bac G3, origine agricole, expérience hôtellerie, aimant travail même pénible, cherche emploi tout genre (bâtiment, services, agriculture, pêche, restauration) pour 4-6 mois ou plus. Téléphoner au (97) 41.54.81.

J. F., expérience enseignement I.U.T., 6 ans, 3^{ème} cycle littérature comparée, cherche poste enseignante lettres ou Expression/Communication dans établissements d'enseignement supérieur ou de formation continue. Rennes — Nantes de préférence.

Écrire ou téléphoner à: Michèle Mahéo Le Coadic, 10, rue de Kermainguy 56 530 Quéven. Tél: (97) 05.00.49.

OFFRE D'EMPLOI

TRI YANN cherche pour disque(s) et concerts un chanteur ou une chanteuse pratiquant un instrument traditionnel (cornemuse, accordéon, violon, veille, etc...) ou un instrumentiste traditionnel pouvant également chanter. Écrire à J. L. Jossic, Bt 9, Bois St Louis 44700 Orvault ou téléphoner: (40) 79.04.01 ou (40) 49.80.13.

« TOUTES LES MÊMES ? »

LUTTE DES FEMMES, LUTTE DES CLASSES



Le Peuple Breton

Claude Michel, à gauche, avec trois de ses enfants.

Aux éditions Syros,
« La France des points chauds »
« Toutes les mêmes ? »
un petit livre de poids de Claude Michel,
militante féministe de Concarneau

Ce livre de lecture facile par son style simple et direct, est l'aboutissement d'années d'expériences au MLAC et d'une formation de démographe. Claude Michel en effet, se propose d'étudier comment lutte des femmes et lutte des classes peuvent s'articuler, en démontrant que si toutes les femmes subissent une même ségrégation de sexe, il n'en est pas moins vrai que « être une femme » ne signifie pas la même chose quand on est cadre, agricultrice ou ouvrière, ou que l'on soit ou non « au foyer ».

En cela elle regrette d'une part l'attitude des partis politiques, pour lesquels il ne faut pas détourner les travailleurs de la lutte contre l'exploitation capitaliste, parce que cette lutte est présentée comme entraînant nécessairement la libération des femmes. D'autre part, elle émet des réserves également devant l'attitude de beaucoup de féministes qui déclarent que toutes les femmes connaissent la même oppression quel que soit leur milieu social, certaines parlant d'appartenance des femmes à une même classe sociale.

La démonstration irréfutable qu'elle fait de l'existence de différentes conditions féminines s'appuie sur une analyse de l'oppression que subissent les femmes, à travers 4 « institutions » : mariage, maternité, travail professionnel, travail domestique.

Madame ou Mademoiselle ?

Le mariage : « Madame ou mademoiselle ? »

On apprend que plus les femmes appartiennent à une classe défavorisée, plus elles se marient, et plus elles se marient tôt, ce qui peut s'expliquer par l'absence de qualifications professionnelles qui entraînent un travail pénible et un salaire bas, qui les rend dépendantes du milieu familial et leur fait apparaître le mariage comme un moyen « d'échapper aux contraintes de la condition ouvrière ». Par contre, les femmes de classe sociale aisée peuvent choisir le célibat, et y sont même parfois contraintes. Dans la tranche d'âge 25-29 ans, 40,3% des femmes cadres supérieurs sont encore célibataires tandis qu'elles ne sont que 24,6% et 19,4% parmi les ouvrières et les agricultrices.

La maternité : Claude Michel montre là clairement que ce sont les femmes prolétaires qui, contrairement à leur souhait, ont des enfants le plus tôt, en plus grand nombre, et sans espacement satisfaisant entre les naissances, ce qui indique bien que contraception, avortement et planification des naissances sont l'apanage des plus favorisées.

Quant au travail professionnel, on apprend, contrairement aux idées reçues, que **la situation de la femme au foyer est un phénomène récent** (c'était autrefois le cas des femmes de l'aristocratie, puis de la bourgeoisie). Cette « erreur » vient du fait qu'avant « la quasi-totalité de la population vivait de l'agriculture et du petit commerce. Or, dans ces domaines, les femmes étaient intégrées à part entière au travail productif. Mais, la famille étant alors le lien

de production, elles étaient considérées moins comme des travailleuses, que comme des femmes au foyer ».

Cette « erreur » est soigneusement entretenue, surtout en période de chômage pour qu'elles ne « prennent pas le travail des hommes » et qu'elles continuent à faire la vaisselle... et à élever les enfants.

Autre point intéressant, **ce sont les femmes d'ouvriers avec enfants qui travaillent le moins**. « Je gagne assez pour que tu restes à la maison », disent certains maris, alors qu'en fait, ils ne gagnent pas assez pour que leur femme travaille, quand les enfants sont nombreux. « Ce qu'elle gagnerait à l'extérieur ne compenserait pas ce qu'elle rapporte en ne travaillant pas : soins aux enfants, cuisine, salaire unique... ».

Les hommes consacrent 6 minutes par jour aux enfants. La quasi-totalité du travail domestique incombe à la majorité des femmes, qu'elles soient ou non au foyer. Actuellement, 30% des hommes aident aux courses, 23% à la vaisselle, 19% au ménage, 16% à la cuisine, 5% à la lessive, 2% au repassage. En moyenne, les hommes consacrent 6 minutes par jour aux enfants. Il leur est donc facile de se consacrer à des activités sportives, syndicales ou politiques, quand à la maison, ils sont servis par leur femme ; mais souvent, rien ne va plus, quand les femmes se mettent à militer dans des associations syndicales, politiques ou féministes.

Le travail domestique, une minorité de femmes de milieu aisé, peut y échapper en partie, par une aide domestique. Pour elles donc, le travail peut être libérateur, mais leurs intérêts sont opposés à ceux des femmes qui les servent (peut-on parler d'exploitation des femmes par les femmes ?)

On voit donc bien que les femmes ne vivent pas la condition féminine de la même manière.

Quelles sont les solutions que propose Claude Michel ?

Permettre que toutes puissent travailler, ce qui implique des bouleversements sociaux qui ne profiteraient pas seulement aux femmes, mais entraîneraient également une amélioration des conditions de travail masculin. En effet, comme elle le dit : « l'évolution de la lutte des femmes n'est pas toujours à penser en terme de lutte des sexes. Elle peut et doit se faire au profit des hommes comme des femmes, les intérêts des uns et des autres ne sont pas toujours, ne sont pas souvent même, antagonistes ».

Ce vers quoi il faut tendre c'est « la remise en cause des rapports entre les hommes et les femmes dans tous les domaines, mais en particulier au sein de chaque couple, « et les hommes n'ont-ils pas beaucoup à gagner » ? S'ils n'ont pas un besoin absolu de domination et s'ils admettent que la liberté des femmes accroît la leur ? ».

Monique Le Treut.

Claude Michel explique sa lutte féministe

Les lecteurs du P. B. se souviennent peut-être de l'article qu'avait écrit Claude Michel sur l'avortement... Au moment du vote parlementaire sur la reconduction de la loi Veil, il nous a paru intéressant de l'interroger sur ce problème qui fut d'ailleurs à l'origine de son engagement militant au MLAC. Nous lui avons également demandé de prolonger pour nous les réflexions qu'elle fait dans son livre sur la manière dont lutte des femmes et lutte des classes peuvent s'articuler.

Le P. B. : Peux-tu nous préciser ce qui a été à l'origine de ta prise de conscience féministe ?

C. M. : Cela remonte à une dizaine d'années environ. J'ai dû faire face, à un moment difficile de ma vie personnelle, à des charges spécifiques qui pesaient sur moi parce que j'étais une femme. Mais au début cela a été une prise de conscience individuelle, ce n'est que plus tard que j'ai appris que d'autres femmes, qui connaissaient les mêmes problèmes que moi, s'étaient regroupées, au sein du MLAC par exemple. Cela a été une sorte de révélation. Je me suis rendu compte qu'il s'agissait d'un problème collectif, donc politique et que par conséquent les solutions ne pouvaient être que politiques.

Le P. B. : C'est à ce moment-là que tu as commencé à militer au MLAC ?

C. M. : Oui. Au début j'ai été un peu déçue. Les femmes qui nous contactaient ne faisaient la démarche que pour résoudre un problème personnel. Ensuite, elles étaient tellement culpabilisées qu'il fallait qu'elles oublient leur avortement, donc qu'elles nous oublient. Il était donc essentiel de faire sortir l'avortement de la clandestinité, de la déculpabiliser. Ceci s'est avéré difficile, surtout en Bretagne, où l'influence de la religion est particulièrement forte.

Le P. B. : Comment y êtes vous parvenues ?

C. M. : En fait, il reste beaucoup de chemin à faire. Les réactions hostiles que provoque la discussion de la loi Veil sont là pour nous rappeler à la réalité. Mais enfin, nous avons un peu avancé. A l'origine et par la force des choses, les activités du MLAC consistaient avant tout à «dépanner» les femmes qui désiraient avorter. Pour que notre mouvement devienne un instrument efficace pour la libération des femmes, il a fallu placer la lutte sur le terrain politique : imposer pour les femmes le droit à la maîtrise de leur fécondité. Et effectivement, c'est à partir du moment où les avortements, bien qu'illégaux, ont été revendiqués publiquement que le gouvernement a dû céder du terrain.

Le P. B. : Comment expliques-tu que la libéralisation de l'avortement ait constitué et constitue encore l'axe essentiel des luttes féministes ?

C. M. : La maîtrise de leur fécondité est un facteur essentiel de la libération des femmes. Elle permet de dissocier fonction de reproduction et vie sexuelle. Certaines femmes en sont encore à guetter l'orgasme de leur mari, pour ne pas oublier de leur faire signe de se retirer au moment crucial ! Quel plaisir et quel épanouissement peuvent-elles y trouver ? Mais le droit à l'avortement ne signifie pas le refus de la maternité, mais la possibilité pour chacune de décider. Nous revendiquons pour chacune le droit de s'épanouir en tant qu'individus à part entière.

La reconnaissance de l'avortement est donc un de nos objectifs essentiels. Il faut que sa pratique soit libéralisée, et surtout qu'on dispense une véritable information sur la contraception.

Le P. B. : Tu consacres l'essentiel de ton livre à démontrer que les charges spécifiques qui pèsent sur les femmes du fait de leur sexe sont d'autant plus lourdes que le milieu social est défavorisé. Tu montres même que, pour la femme ouvrière, l'exploitation capitaliste, non seulement s'ajoute à la discrimination sexuelle, mais qu'elle la multiplie. Dans ces conditions, on peut se demander jusqu'à quel point femmes de la bourgeoisie et femmes prolétaires peuvent se retrouver dans une lutte commune pour leur libération ?

C. M. : Ce sont effectivement les femmes prolétaires qui ont le plus à souffrir de la discrimination sexuelle. Mais leur double aliénation, en tant que femme et en tant que prolétaire, constitue un obstacle à leur prise de conscience. Paradoxalement, les femmes des milieux aisés sont bien plus sensibles à l'oppression due au sexe, même si cette oppression est moindre. Aussi, ce sont surtout elles qui ont mené la lutte pour l'avortement, la contraception etc... mais les acquis de leurs luttes profiteront à plus long terme aux femmes des milieux moins favorisés. Toutes les femmes connaissent, à différents degrés certes, une discrimination spécifique due à leur sexe. Il paraît donc logique qu'elles se regroupent pour leur libération. Il n'en est pas moins vrai que les inégalités de salaires de notre système social permettent aux femmes de milieu aisé de se décharger sur d'autres femmes moins favorisées de certaines tâches aliénantes qui leur incomberaient autrement.

Le P. B. : Tu affirmes que les partis et syndicats de gauche se méfient des organisations féministes parce que disent-ils, celles-ci détourneraient les femmes prolétaires de la lutte des classes.

C. M. : Effectivement, certains partis s'imaginent que la libération prolétarienne entraînera nécessairement la libération des femmes. Moi je pense que les deux luttes doivent être menées parallèlement. S'il y a une telle majorité d'hommes au sein des organisations syndicales et politiques et surtout aux postes de responsabilité,

c'est bien parce que les femmes gardent les gosses pendant qu'eux assistent aux réunions.

Tant que les femmes seront à ce point sous-représentées dans les syndicats et partis, leurs problèmes ne seront pris en compte que sous la pression d'organisation féminines. Ceci ne veut pas dire que les femmes doivent rester à l'écart des luttes syndicales ou politiques, bien au contraire. Mais pour l'instant, pour parler de nos problèmes, nous sommes plus à l'aise entre nous.

Le P. B. : Tu montres également que l'aboutissement logique de la libération des femmes devrait entraîner des bouleversements sociaux qui profiteront aux femmes prolétaires, mais aussi au prolétariat dans son ensemble. Tu parles de réduction du temps de travail pour tous, d'amélioration des conditions de travail et de rémunération. Il ressort nettement de ton analyse qu'il y a antagonisme entre la libération sociale de l'employée de maison par exemple, et les intérêts de la femme bourgeoise qui l'emploie.

C. M. : Il est évident que si lutte des classes et lutte des femmes se regroupent, elles ne se confondent pas. J'espère que mon livre permet de mieux comprendre comment les deux formes d'oppression de sexe et de classe se multiplient. Mais je n'ai pas de réponse toute faite. Je souhaite à travers les réactions des lecteurs, à travers des débats, qu'il soit possible de mieux voir ensemble comment les deux formes de lutte peuvent et doivent s'articuler.

Propos recueillis par Monique Le Treut et Pierre Le Rest.

MATHILDE ET BECASSOUILLE

Bécassouille : c'est le nom que porte, au théâtre, la dernière fine trouvaille de l'intelligence parisienne. Commentant la pièce pour «Le Monde», Mathilde de la Bardonnie (tout un programme !) écrit : «Bécassouille est Bretonne. Pire : Bretonnante». Puis elle nous explique que «l'exode rural» aujourd'hui, ne passionne plus les foules, forcément, à côté des problèmes «des immigrés».

D'accord, Mathilde, on aura compris que tu es «de gauche» mais comme on n'échappe pas à sa condition, Madam a aujourd'hui ses «bons immigrés». Un demi-siècle plus tôt, elle aurait eu ses «bons pauvres».

J. G.

NOUVELLE MASCARADE À TF1

Le lundi 5 novembre à 14 h 25, avait lieu sur T.F.1 une émission intitulée « D'hier et d'aujourd'hui », animée par Bernard Golay avec de 16 h à 17 h 10 « la vie à trois âges » annoncée dans un hebdomadaire spécialisé sous le titre: « Parlons un peu patois ». On peut notamment y lire le commentaire suivant: « sur plus d'un tiers du territoire français, les gens peuvent communiquer entre-eux autrement que par la langue française ». D'où l'amalgame immédiat entre « patois », avec tout ce que ce terme comporte de péjoratif et d'inférieur (cf. Petit Robert p. 1378), et ce qui n'est pas la langue française.

Aussi le présentateur prend-il soin de donner, dès le début, la définition des notions que sont « argot », « dialecte », et « langue ». Malgré ces précautions, il se fourvoiera lui-même par la suite dans ces définitions en s'adressant par exemple, lors de la présentation d'un sketch en patois « chtimi », à Marceau Esquieu, professeur et créateur de l'École Occitane d'Été, en ces mots: « Vous allez certainement le comprendre (ce sketch en « chtimi »), vous qui parlez aussi le patois! » Aberrant!

Les autres invités étaient Marcelle Nourigat, exploitante agricole, entrée pour la première fois au lycée de Villeneuve-sur-Lot à 60 ans pour y enseigner l'Occitan, Roger Siffer, Gérard Pierron qui chante Gaston Coute, poète populiste du début du siècle, Guy Etienne et Gilbert Quillivère qui a passé les épreuves du Baccalauréat en Breton. En toile de fond une carte de « l'hexagone » avec les différentes minorités culturelles. Il manque bien évidemment la Loire-Atlantique en Bretagne et les limites de la Flandre « française » (Westhoek) n'apparaissent pas clairement.

Patois

Le premier document filmé nous mène au pays de Bitche, en Lorraine du Nord, non loin de la frontière allemande. Là, les anciens parlent peu le français car ils ont été scolarisés à l'école allemande entre 1871 et 1914. Quant aux jeunes non encore scolarisés, ils sont élevés la plupart du temps par leurs grands-parents, les parents devant aller travailler assez loin de leur domicile, en dialecte lorrain.

Par définition le terme de « dialecte » n'est pas péjoratif mais les Français de l'Île de France lui ont attribué par l'usage un sens plutôt méprisant pour désigner tout ce qui n'est pas le Français standard (c'est-à-dire de la région parisienne). De plus, il s'agit au pays de Bitche d'un dialecte germanique; et, pour quelqu'un connaissant un peu d'Allemand, il était facile de comprendre les personnes interviewées. Le terme qui revenait le plus souvent dans la conversation était « deutsch », signifiant « allemand » « de langue allemande » et traduit dans les sous-titres par « dialecte ». Lorrains et Alsaciens parlent donc un dialecte germanique, comme le font de l'autre côté de la frontière les Souabes ou les Sarrois. Lorsque vous demandez à ces derniers quelle langue ils parlent, ils vous répondront certainement

l'Allemand et non pas « dialecte ».

Le thème abordé dans ce reportage est certes celui de la langue mais aussi celui du dépeuplement des petites villes de campagne dû à la fermeture de petites cristalleries non rentables. On y voit une grande quantité de femmes et d'hommes quitter chaque matin la petite ville pour aller travailler en Allemagne toute proche.

Le sujet de la discussion à la fin de cette séquence fut l'utilité des langues dites minoritaires dans le monde contemporain. Les invités s'efforcèrent donc de démontrer que l'apprentissage d'une langue, surtout d'une langue maternelle, n'a pas pour but exclusif d'être utilitaire. Car s'il en était ainsi, à quoi servirait-il en effet aux Lorrains et aux Alsaciens d'apprendre le Français, comme ils ont obligés de le faire à l'école, alors qu'une bonne partie d'entre-eux, surtout dans les régions frontalières, ne trouvera pas de travail en France?

Il leur serait bien plus utile d'apprendre la langue allemande s'ils sont destinés à aller travailler en Allemagne! Jusqu'à présent, le Français passait pour être une langue « utilitaire » par rapport aux langues minoritaires, mais cela ne semble plus être le cas actuellement lorsque l'on voit la faillite des entreprises françaises dominées par des firmes étrangères. Et la réflexion de Roger Siffer à ce sujet fut tout à fait pertinente: « Si je voulais apprendre une langue utilitaire à mes enfants, je ne leur apprendrais certainement pas le Français mais l'Anglais ou le Chinois... »

La deuxième séquence était consacrée à l'interview d'un vieil Alsacien qui regrettait de ne pas avoir appris le Français à l'école. Comme si la langue française était « supérieure » à la langue allemande! Et que pouvaient vraiment les Alsaciens dans toutes ces guerres franco-allemandes? Mais la double victoire alliée sur l'Allemagne (1918, 1946) a permis de faire entrer dans les esprits la « supériorité » de la langue française, d'abord à coup de brimades et de châtiments parfois corporels, puis d'une manière beaucoup plus déguisée et sournoise, mais tout aussi violente, telle qu'elle se pratique de nos jours, par le matraquage quotidien des moyens d'information audio-visuels ainsi que par la manipulation de la presse écrite depuis Paris...

Pas toi

C'était vraiment attristant d'entendre ce vieil homme dire à son fils en Alsacien son regret de ne pas avoir appris la langue française. C'est ce complexe d'infériorité qui a été inculqué à toute une génération d'Alsaciens, de Bretons, d'Occitans, etc...

par le pouvoir parisien centralisateur entre les deux dernières guerres et les conséquences s'en font encore sentir de nos jours, par exemple dans les propos de Marcelle Nourigat, cette paysanne qui a commencé à enseigner l'Occitan à 60 ans mais qui ne semblait pas très convaincue de l'avenir de sa langue maternelle.

La suite du débat portait donc sur le peu de désir qu'a la jeune génération — d'après certains sondages! — d'apprendre une langue minoritaire, bien que celles-ci ne fassent plus comme autrefois l'objet d'une interdiction. Les invités s'appliquèrent alors, lorsqu'on leur en laissait suffisamment le temps, à démontrer la subtilité de l'oppression de ces langues par les média et à expliquer le travail fait sur le terrain. Certains demandèrent l'enseignement de la langue minoritaire à part égale avec le Français, un temps de parole à la radio et à la télévision tel que cela se passe au Pays de Galles par exemple.

Le présentateur Bernard Golay indiqua alors que Roger Siffer faisait chaque mois une émission pour F.R.3 Alsace. Celui-ci en profita pour demander de pouvoir en faire une chaque jour! Le présentateur indiqua également que les invités n'avaient pas à se plaindre car ils pouvaient s'exprimer librement à la télévision française et cette émission en était la preuve.

Pas vous...

Eh oui! Cette émission était une fois de plus la preuve de la supériorité de Paris sur le reste de l'« hexagone »! Le maître de ballet dirigeait les figurants d'une voix de fer sous un masque de velours. Combien de fois Gilbert Quillivère, Guy Etienne ou les autres furent-ils interrompus? Autant de fois qu'on voulut bien leur donner la parole! Bernard Golay aurait peut-être pu faire l'émission tout seul, à une période où l'économie est de rigueur à la télévision, mais il lui fallait bien une caution provinciale. Il aura donc finalement parlé les trois quarts de l'émission pour ne dire que des banalités ou des inepties telles que l'on peut en entendre chaque jour à la radio et à la télévision.

Le masque de velours tomba lorsque le présentateur finit par affirmer que « Perdre sa langue, ce n'est pas ce qu'il y a de pire! ». Il tenta bien de se reprendre par la suite mais c'était trop tard. Le véritable visage du présentateur et de l'émission était déjà dévoilé. La mascarade était terminée et elle laissait la place à la dure et triste réalité d'une télévision trois fois enchaînée au pouvoir centralisateur parisien.

Jean-Pierre Quemener.

La Clef
des Chants

Disques, Instruments,
LIBRAIRIE Celtique,
SONORISATION

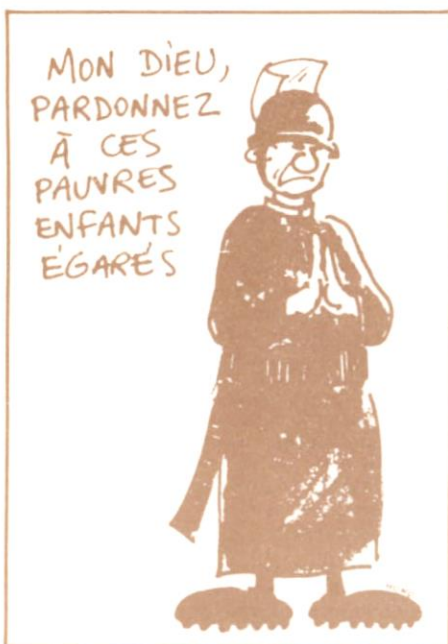
Tél. (96) 21.15.86 12, rue des Ponts Saint-Michel 22200 Guingamp

SUR UN AIR DE :

PLEIN DE GENS

Noël et le jour de l'An approchent, et avec eux le grand déballage de consommation. Le disque bien-sûr n'échappe pas à cette frénésie. Les fêtes sont un argument majeur pour vendre à tous prix.

Les disques que je vais vous présenter aujourd'hui ne risquent pas d'avoir une promotion outrancière. Ils méritent pourtant, une écoute particulière, en regard de leur qualité spontanée, et des créations originales qu'ils offrent.



Le dessin de Nono pour le disque de Storlok.

Storlok. «Stok Ha Stok». (Nevenoe. NOE 30011).

Je ne résiste pas à vous signaler en tête de cette présentation, le 1^{er} album de Storlok. Un an après leur simple, ils récidivent et c'est un des meilleurs disques de cette rentrée.

Le ton n'a pas changé. Sur des rythmes rock ou traditionnels arrangés, ils crient la Bretagne d'aujourd'hui avec humour, tristesse et ironie. De «Boutou Koad dre dan», où ils rêvent du pouvoir de sabots électriques, à «Keleier Plogoff», où ils nous donnent des nouvelles de la centrale à la façon des anciens qui mettaient l'actualité en chanson, en passant par deux très beaux textes de Denez Abernot «Ar Zorserez» (la sorcière), et «Gwerz ar Vezhinerien» (Complainte des Goémoniers), Storlok a su tout de suite être original en utilisant «savamment» deux genres de musique à priori opposés. Mais attention: le fait de soutenir leurs

textes par une guitare électrique, n'empêche pas que le style reste breton, ainsi que le phrasé et la mise en vers. Ils ont fait une synthèse de qualité et ils deviennent eux aussi le reflet de la musique bretonne contemporaine. Ils sont la charnière de deux époques.

On réentend aussi dans ce disque la «Gwerz Maro Jorj Jackson» moins «hard» et plus violoneuse. Le satire atteint presque son apogée avec «Ar c'hi en dienn» (le chien dans la crème). Le clin d'œil de cet album est assurément «Mar janig». On se croirait en plein festival, mais pour savourer toute la finesse de cette chanson, il faut absolument lire le texte joint.

Il y a aussi dans cet album «Kastell Rock» et «Evid kaout an arc'hant hag ar galloud» deux visions tristement réalistes.

«Faites-vous-plaisir-ou-faites-plaisir-à-vos-amis», mais ne manquez surtout pas Stok Ha Stok de Storlok, un des meilleurs groupes de folk-rock breton.

Un petit magasin «L'Anarchie des accords» à Paris (1), importe des disques d'Amérique, country, traditionnel, ragtime, bluegrass. Ils proviennent pour la plupart de très petites maisons de production qui ont des catalogues regroupant des musiciens de qualité. Ce mois-ci je vous présente quatre disques de «Dulcimer Hammer», ce dulcimer qui se frappe avec de petits marteaux.

Guy Carawan. «Green Rocky Road». (June Appal Record).

Quel plaisir d'entendre Guy Carawan, on croirait redécouvrir toute la musique celtique. L'interprétation est très personnelle, la voix est chaude, les rythmes sont enlevés, les mélodies sont douces. On voit encore ici que la musique celte s'est bien imprégnée Outre-Atlantique.

Le dulcimer-hammer est un instrument magnifique au son cristallin, on dirait presque du clavecin. Au passage, vous reconnaîtrez beaucoup de morceaux qui de l'Irlande à l'Écosse, en passant par la Bretagne, ont été trop galvaudés, mais qui ici sont interprétés de façon surprenante.

Guy Carawan vient des Montagnes Appalaches et ça se sent dans «Ain't Goin' home Soon», une belle ballade dans le plus pur style.

Malcolm Dalglish. Grey Larsen. «Banish Misfortune» et «First Autumm». (June Appal).

Là encore, hornpipes, scottishes, reels et jigs se poursuivent tout au long de ces disques et à quel rythme! C'est frais et léger, naturel. En effet, au moment où tous les prétendants à jouer de la musique celtique ne se comptent plus que sur les doigts de la main, cette écoute vers les Appalaches ne peut que raviver une flamme qui était en train de s'éteindre.

Ici, Malcolm et Grey, redoublent de virtuosité, en jouant de nombreux

instruments comme le concertina, la flûte, le tin-whistle, la guitare et la dulcimer bien sûr. Ce dernier dégage beaucoup de pureté. Les maillets qui servent à frapper le dulcimer sont quelquefois «doux» (soft hammer) et cela est particulièrement sensible dans «Christ Child's Lullaby».

«The first Autumm», leur deuxième album est de la même veine que le précédent: avec des jigs et reels d'Irlande et une ballade écossaise. La deuxième face de cet album est consacrée en partie à des airs traditionnels américains. Si la langue anglaise ne vous pose pas de problèmes, vous apprécierez les annotations portées dans un livret joint, relatives à l'histoire des morceaux que Malcolm et Grey jouent dans ce disque. Certaines paroles sont jointes.

L'introduction de «Soup Banjo Tramp» est fantastique. Quant à «Fod», c'est une très bonne interprétation, parfois drôle, d'un chant «a capella». C'est l'exemple type où la voix devient réellement un instrument.

L'album se referme sur «First Autumm» morceau très doux et très cristallin; et de style tellement classique que je l'entendrais bien joué au clavecin.

Johs Mc Cutcheon. «The wind that shakes the Barley» (June Appal).

Quand John joue du dulcimer hammer et qu'il est accompagné par Wayne Erbsen au fiddle, on est tout de suite dans le ton, plongé dans un style original et très particulier. Après un reel qui ouvre l'album, John joue «Jésus qui ma joie demeure» avec toute la solennité d'un orchestre classique. Il chante ensuite une ballade pour s'attaquer avec prouesse à un entraînement ragtime. Trop d'hétéroclisme? Pas tant que ça! John interprète les morceaux qu'il aime au dulcimer en ayant l'honnêteté de citer ses sources. C'est comme ça que vous pourrez reconnaître, la Morrisson Jig d'Alan Stivell. Si ce disque est moins homogène que les 3 précédents, il apporte une pierre supplémentaire au jeu du dulcimer hammer, cet instrument qui après avoir fait des ravages en Amérique, arrivera peut-être à vous conquérir.

Quilty. «Music of Ireland». (Escalibur/Arfolk bur 802).

De tant apprécier la musique celte jouée par les Américains ne m'empêche pas de reconnaître les qualités des groupes Irlandais; Quilty est de ceux-là. Produits par Escalibur, la marque de la qualité chez Arfolk, ces quatre Irlandais, en persévérant dans le traditionnel, interprètent avec personnalité le riche patrimoine musical irlandais. J'aime surtout la façon qu'ils ont de jouer les instrumentaux, avec finesse et maîtrise. Je ne veux les comparer à aucun autre groupe, comme ils ne peuvent faire partie d'aucun classement. Ils sont Irlandais, ils sont Quilty, ils peuvent rivaliser avec les plus grands.

Brian Mc Neil. «Monksgate». (Escalibur/Arfolk bur 803).

Leader du fameux Battelfield Band, groupe écossais qui l'an passé a produit un très bel album «At the Front», Brian Mc Neil, intarissable, entouré de nombreux musiciens, nous offre ici encore un album remarquable. Musicien traditionnel par excellence, il interprète 12 morceaux peu connus.

Son ami Alan Reid, organiste de talent, révèle toutes ses capacités au piano électrique. Bon nombre d'instruments acoustiques sont présents, parmi ceux-ci le Northumbrian Pipes d'Angus Mc Gregor, qui était de la partie pour le troisième disque de Battelfield Band. Trois des ex-membres de ce groupe ont ici donné un coup de main. Pat Knowles joueur de Keyboard, accomplit ici de main de maître au piano électrique, deux compositions des Carolan, «Planxty Hugh O'Donnell» et «Planxty Charles Coote».

Ce disque pour sa haute qualité se devait de figurer au catalogue d'Escalibur.

An Triskell. «Tron Doue». (Philips. 9101 259).

En changeant de maison de production, An Triskell aura peut-être le moyen de mieux affirmer son style. En tout cas, leur nouvel album est riche en création et en arrangements. Le ton est tout de suite donné dans le premier morceau qui comporte un Noël vannetais et une mélodie de Plouyé, rendue très intime par le jeu de la harpe. Bale Eured, deuxième partie de ce même morceau est enlevée par la batterie et la cornemuse, l'ensemble s'accordant dans une parfaite harmonie. Rowen Tree, traditionnel écossais, est chanté par les voix de Pol et Hervé Quéfféléant; l'instrumental est discret, ce qui donne encore plus de profondeur aux voix. Pour «Dans Plinn», très bon accompagnement de batterie, qui par sa présence très efficace soutient tout le morceau.

Mais le plus intéressant à mon avis dans ce disque, ce sont les compositions originales comme «Tron Doue», un chant en breton parsemé de discrètes interventions de saxo de Daniel Pabœuf et ce de manière très sobre, ce qui enrichit la création. «Moya», est la véritable expression de cette création. C'est le morceau que je préfère car c'est une très belle réussite dans la symbiose des voix, des instruments acoustiques, de la batterie et de la basse. «The Dove», autre composition originale, est elle-même faite de deux parties, l'une chantée et l'autre instrumentale avec un morceau de bouzouki prodigieux. C'est un autre morceau majeur du disque. «Morgan» de Hervé Quéfféléant et «kenavo my love» de Hervé sur une musique de Lucien Quesnel le bassiste sont deux morceaux très riches par la diversité des genres qu'ils rassemblent.

Le morceau qui termine l'album est «Iste Confessor», chanté en latin et soutenu par une très bonne musique.

Avec ce disque, An Triskell, affirme ses capacités à créer une musique bretonne contemporaine. Les compositions à plusieurs rythmes qu'ils nous offrent ici sont à l'image de leurs possibilités de création.

François Béranger. «Joue pas avec mes nerfs». (Escargot. ESC 390. dist. CBS).

Après tous ces élans de celtisme (qui me sont quelquefois reprochés), une petite diversion avec un des pionniers de la chanson «engagée» ou plutôt «dégagée» de la masse uniforme. François Béranger ancien ouvrier, dit des choses qui doivent être entendues, puisqu'elles donnent à certains envie de se boucher les oreilles. Béranger est conscient de ce qu'il représente dans la chanson, c'est pourquoi il peut se permettre à juste titre un pied de nez aux médias et aux journalistes qui voudraient «l'enterrer» un peu trop vite.

Ce n'est d'ailleurs pas cette «Chanson Marrante» qui démarre son nouvel album, qui sera retenue par ces mêmes médias, pour faire un tube, ils ne sont pas «masos» à ce point. Et pourtant ils ont retenu «Mamadou m'a dit», à n'en pas croire ses oreilles. Béranger au hit-parade! Qui il y a dix ans aurait cru ça! Il n'y est pour rien et ça n'enlève absolument rien à son talent et à son honnêteté. Le refrain a dû plaire, et les promoteurs étaient assurés que les auditeurs n'écouteront pas vraiment les paroles! Écoutez bien les paroles et lisez les (elles sont jointes), elles crient la vérité. La musique est très bonne et c'est peut-être ça qui a plu. Dans ce disque, comme c'est son style, Béranger chante de longues chansons qui elles, ne passeront pas à la radio.

«Je ne veux plus le savoir» est poignante, chargée d'un pessimisme vrai. Un manifeste pour les Droits de l'Homme où Police rime avec Pouvoir (les P majuscules feraient bien de se faire minuscules).

«Joue pas avec mes nerfs» vaut tous les jounaux télévisés, cette chanson est le miroir de notre triste actualité, dite sans concessions, sans pressions, avec les tripes. Et c'est cette chanson française là que j'ai envie d'entendre, plutôt que les mièvreries de la «Nouvelle-Chanson-Française».

Et puis avec toute la sensibilité et la pudeur qui le caractérise, il chante une chanson pour sa grand-mère couturière... et chanteuse. Les images de la Goutte d'Or, me viennent alors dans la tête.

Alors que tout le monde crie contre l'uniformisation, on force tête baissée vers l'informatique, l'ordre, le rationnel, et c'est bien ça que dénonce Béranger dans «A force».

Au journaliste qui a écrit «Béranger c'est de la broutille», Y raconte toujours la même chose: je veux dire: «Écoutez comme la musique est bonne et évolue au fur et à mesure de ses albums, comme les textes sont à la fois tendres, émouvants, vrais, puissants».

Pierre Bensusan. «Musiques» (Cézame. CEZ 1064. dist. Carrère).

Beaucoup de recherches et beaucoup de travail ont permis à Pierre Bensusan de présenter ces «Musiques» qui vont à tous les vents et sont de toutes les sources. C'est sûrement la qualité essentielle de Pierre de mettre autant de cœur à jouer une chanson traditionnelle turque, un tango, une musette et quelques airs empruntés de celtisme.

La première partie s'appelle «le voyage pour l'Irlande». Dans celle-ci Pierre commence par un chant de travail des îles Hébrides qu'il tient d'Alan Stivell, pour

continuer avec un morceau de O'Carrollan, harpiste aveugle. Il semble tellement imprégné de cette musique qu'il peut se permettre de créer un morceau acoustique avec beaucoup de finesse, et un jeu très fidèle au style même de la musique irlandaise. Il poursuit avec une interprétation tout à fait remarquable de deux extraits de l'œuvre de G. F. Haendel que ce dernier composa pour le roi d'Angleterre. La virtuosité sur cordes se prolonge avec un morceau original «Maurice au Pays des Merveilles». Quelle dextérité pour à lui tout seul rendre l'atmosphère de plusieurs instruments! C'est tout à fait le cas pour le morceau qui termine la première face, un reel qui sonne tout à fait dans le ton.

La deuxième partie «le sonneur égaré» nous fait voyager d'un continent à l'autre, tous les styles sont présents, tous les genres et cette universalité musicale est un très bon pas vers l'ouverture de toutes les musiques entre elles.

Après la marée noire... vers une musique bretonne nouvelle. (Chant du monde CM 340).

François Tusque/pianiste, Jean-Louis Le Vallégant/bombarde, Gaby Kerdoncuff/bombarde, Philippe Lestrat/bombarde et biniou Koz, Tanguy Le Doré/basse, Samuel Ateba africain/congas, Jo Maka africain/saxo, Michel Marre occitan/trompette, Carlos Andreou espagnol/chant, Kilikus corse/percussions, se sont «rencontrés» pour une expérience originale, c'est le moins que l'on puisse dire.

A l'initiative de cette rencontre, François Tusque qui a joué avec Colette Magny, avec de nombreux groupes de jazz Outre-Atlantique et de France et plus récemment avec les Diaouled ar Menez et les sonneurs de la Montagne qui participent à ce disque.

La rencontre des instruments se fait petit à petit pour s'unir complètement. Et l'ensemble colle. A travers cette «expérience» d'énormes possibilités se dégagent.

Les titres des morceaux sont aussi dans la note «Biniou Koz Free Blues Valse», «Blues Gavotte»... La bombarde a été spécialement tournée par Philippe Lestrat et a ici une sonorité tout à fait surprenante.

Avec «la marche des pollués» qui termine cet album, l'union est parfaite. Le titre de l'album peut choquer, mais la marée noire n'aura été qu'un prétexte.

François Tusque et Rencontre sont à découvrir, en souhaitant que d'autres expériences de ce type voient le jour.

Gaby Blues Band. «Short Blues». (Lug Productions. LP 852).

On reste dans la note avec ce disque produit par une jeune maison nantaise de production. Le blues jusqu'à présent avait la sale manie de me chagriner. Cette musique, c'est beaucoup de feeling! Pour beaucoup de tristesse et moi j'aime mieux les rythmes! Pourtant j'ai écouté «Short Blues», ce disque réalisé par un groupe de Nantes, et j'ai beaucoup apprécié. Ça m'a semblé tout à fait vrai, tout à fait dans le style. La très belle voix du chanteur est à la hauteur de ce blues blanc. Certes ce n'est pas Jim Morrison, mais il ne faudrait pas non plus comparer.

Yann-Fanch Langoët.



FESTOÛ-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festou-nos de Bretagne et de l'émigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée si vous précisez l'organisateur.

● Le 8 décembre

à Malville (44)

Fest-nos, salle paroissiale avec, en particulier, les sonneurs du Sillon; organisé par le Cercle Celtique du Sillon de Bretagne.

● Le 15 décembre

à Landéda (29)

Fest-nos avec les frères Léal, Valentine et Bizouarn, Pellenec et Morvan, Frères Falhun et Coue...; organisé par Diwan-Tarieq.

● Le 16 décembre

à St-Vincent-sur-Oust (56)

Bal breton, à partir de 21 h, à Ti-Kendalc'h.

● Le 22 décembre

à Kerlouan (29)

Fest-nos, salle « Ar Mor Glas », avec Klaskerien, et les frères Léal; organisé par le Foyer des Jeunes de Kerlouan.

● le 29 décembre

à Plabennec (29)

Fest-nos avec les meilleurs chanteurs et sonneurs de la région; organisé par Kroaz-Hent.

à Meslan (56)

Fest-nos, salle municipale, avec les Sonerien Du; organisé par l'amicale laïque de Meslan.

● Le 31 décembre

à Plouneour-Menez (29)

Fest-noz de fin d'année, organisé par l'École Diwan du Relecq, avec les sonneurs et chanteurs de la Montagne. Restauration assurée.

à Orvault (44)

Fest-noz réveillon à 21 h 30, salle de la Frébaudière avec Sonerien Du, le Père Jean, et des sonneurs. Repas exclusivement sur réservation. Billet à retirer auprès des militants de l'UDB, ou à l'Auditorium, 29, rue J. Jaurès à Nantes où une permanence sera assurée de 17 h à 19 h.

Prix: fest-nos et repas: 75 F, fest-nos seul: 15 F; organisé par la fédération de l'UDB de Loire-Atlantique.

RADIO - U.D.B.
Tel. (16.98) 80.18.47

Le sabot d'Elen de B. M. Laute.

«Le Sabot d'Elen» est une bande dessinée sur le monde de l'enfance. Elle s'adresse donc aux enfants mais aussi aux adultes.

Son auteur Bernard Marie LAUTE vit à Pommerit-le-Vicomte, près de Guingamp, depuis qu'il a quitté Paris et le musée du Louvre où il travaillait. Il essaie d'y vivre de sa peinture. «Le sabot d'Elen» est sa première vraie bande dessinée, bien qu'il ait déjà exposé au salon international de la B.D. diverses planches de dessins.

B. M. LAUTE nous conte l'histoire d'une petite fille qui vit à la campagne, «quelque part en Bretagne». Nous y trouvons mêlés la vie de tous les jours et le rêve. La vie de tous les jours, c'est les petits malheurs, les bêtises et aussi les joies. Le rêve c'est le merveilleux peuplé de lutins sortis des légendes bretonnes, c'est aussi un monde où se réalisent les plus fous des souhaits,

une évasion du monde quotidien, de ce monde bâti par les adultes pour les adultes.

Pour appuyer ce scénario, un graphisme original, pas de couleurs: LAUTE joue uniquement avec les noirs et les blancs. Le trait retrouve ainsi une place importante. Grâce à lui, l'auteur exprime le calme et la tempête, la poésie de nos sites, la force des éléments. Au fil des pages, nous retrouvons d'ailleurs des paysages qui nous sont familiers: la gare de Squiffiec, les criques et les rochers d'Ouessant, la boutique du sabotier de Plouha.

Nous sommes loin des «Goldorak et Cie». Fini de prendre l'enfant pour un consommateur de textes et de dessins bâclés ou absurdes. Pour LAUTE l'enfant est à considérer avec son intelligence et sa compréhension. Ceci fait du «Sabot d'Elen» une bande dessinée différente, qui touche le lecteur.

P. Jézéquel.





UNE
NOUVELLE
DE
RENÉ MALTÊTE



Photo R. Maltête

UN MORT A LA DÉRIVE

Encore!

La cloche renouvela son lugubre appel qui, par une telle bourrasque porte loin dans les terres.

Deux trépas dans la même journée, c'est beaucoup pour un seul village, perdu à l'extrême pointe du continent, le dos contre les vagues, avec en tout quelques dizaines de masures qui s'éreintent à bouter le vent.

Pour le glas du père Gaël ce matin, aucune surprise n'a marqué les habitants. On s'y attendait. Tout était prêt pour ses funérailles. Aux Champs-Ternaux on avait même tracé sa place dans le carré des sans familles. Le trou restait seul à creuser.

Mais cette fois l'émotion saisit tout le pays. A qui le tour maintenant?

Jean-Yves était bien revenu avec la fièvre de la dernière pêche-aux-4-jours. Mais, pensez, à 37 ans, le cœur est bon et l'ouvrage vous chasse vite du lit. Six enfants et un vieux paralysé qui attendaient chaque jour leur part de pain. Neuf âmes autour du même feu! Jeanne, son épouse, ne manque pas de vaillance mais les quelques ménages qu'elle obtient de-ci, de-là ne remplissent pas le chaudron jusqu'au bord.

Et pourtant!

Jetée au hasard des ruelles par les rafales tournantes, la note funèbre franchit bientôt tous les seuils.

Jean-Yves fauché avant d'avoir germé son grain, c'est trop injuste. Même les esprits les plus résignés auront à peine accepté ce nouveau coup du sort. Et toute cette marmaille livrée à la charité publique!

Ils se sont présentés à 7 pour le veiller la première nuit. Pour l'ultime embarquement de leur camarade, aucun des matelots de «La grâce de Dieu» n'aurait voulu manquer son tour de quart.

Jeanne était si stupéfaite qu'elle n'a pas résisté lorsque les femmes l'ont entraînée. Elle a partagée la couche de Blanche Rist et s'est assoupie sur le matin. Les enfants furent hébergés dans les logis alentour.

Pour la pêche de demain, l'augure n'est guère favorable. Avec ces coups de chien qui martèlent les pignons la sortie prévue pour la marée de 6 heures est quasi...

toc, toc, Voici d'ailleurs Lelouarn, le patron des embarcations qui vient acquitter son tour de veille dans la maison pleine de la stupeur muette des hommes d'équipage. Lelouarn n'est, bien sûr, pas un sauvage, mais s'il se propose de passer toute la nuit, c'est déjà qu'il ne croit plus la sortie possible pour le petit matin.

Les vents pétrissaient de leurs mille bras les pourtours de la maisonnette. Entre deux bourrades, le calme s'installait, abrupt, inhabituel. Sur la table, on entendait alors toutes les chandelles grésiller. Amplifiées par la soudaineté des pauses du noroît, elles augmentaient la lourdeur de chaque silence.

Tant de fatalité immobilisait les hommes dans un mutisme qui se prolongea longtemps.

«Mais comment va-t-elle se débrouiller avec ses gamins?»

En pensant à voix haute un des hommes rejoignait la seule question qu'ils se posaient, tous chacun dans son for intérieur.

«Mourir pour mourir, au large au moins la

prime pouvait les tirer d'affaire...»

Ces mots laissés comme en suspens, le silence s'éternisa. Chacun dans sa caboche tirait sur son idée. Dans cette immobilité, la lueur scintillante des cierges animait sur le mur l'ombre des hommes qui semblaient se débattre contre je ne sais quelle résistance.

«En l'abandonnant à la pointe, on pourrait au premier matin faire constater l'échouage sur le banc des galets...»

Lequel des 7 parla-t-il? Personne probablement ne le saura jamais, tant les mots jetés furtivement s'accordaient aux pensées secrètes des autres. Disons que la décision fut prise en commun et lancée par une bouche de hasard.

Ils se sont tous levés ensemble et, comme ils en avaient l'habitude au large, ils vont exécuter tous les gestes nécessaires sans plus un mot, sauf peut-être quelques jurons sourds lorsqu'ils buteront sur un rocher ou perdront l'aplomb dans un trou de vase.

Béni par les embruns, le mort sera porté sur une planche maintenue par des liens de cordage.

Au terme, sans même souffler quelque peu leur fatigue et leur peine:

«Il sera de retour dans moins de deux heures» dira simplement Job, le plus vieux du groupe, de sa voix éraillée comme jamais.

Et tandis qu'ils déposaient leur fardeau dans le courant, miroitant de tous ses bourrelets d'eau, Jean-Yves glissa doucement de leurs mains jointes, la face tournée vers le fond, domaine des étoiles de mer.

René Maltête.

APOCALYPSE NOW

« Vive la vraie guerre ! »

Le capitaine Wuillard a pour mission de retrouver et d'exécuter le colonel Kurtz, déserteur de l'armée américaine, retransmis au Cambodge, et qui mène à sa façon la guerre contre le Vietnam avec une armée de montagnards recrutés sur place.

Qu'a voulu nous montrer Coppola : l'horreur de la guerre ressentie par les GI, la bêtise de la machine de guerre, l'escalade de l'inhumain jusqu'à la folie ?

« Horreur, Horreur », s'écrie Kurtz. Mais où est l'horreur du peuple Vietnamien face à

cette folle machine ? Coppola ne montre ni le peuple ni l'armée du Vietnam, sauf lors de l'attentat contre un hélicoptère de la croix rouge (justificatif des théories de Kurtz). « Donnez-moi 10 divisions composées d'hommes qui se battent pour un idéal, je me charge du reste ».

Mais le sujet de Coppola est-il l'horreur de la guerre, la vie des GI, la mort d'un peuple ?

Son sujet est plutôt :

1^{re} partie : voyez ces officiers-épiciers

incapables de mener cette guerre à son terme.

2^{ème} partie : voyez comment Kurtz s'y prend.

Conclusion : appliquez l'extermination, la solution finale. La guerre civile US est morte, vive la guerre style Kurtz, style nazi. C'est la seule vraie solution.

Après le Parrain 1 et 2, après Patton, Coppola nous présente son idole : Kurtz l'exterminateur.

J. Le Bricquie.

ATTENTION, PLUS QU'UN MOIS

Pour s'abonner ou se réabonner au « Peuple Breton » à l'ancien tarif. Au premier janvier, en effet, l'abonnement au « Peuple Breton » coûtera 50 F. En attendant, on peut encore s'abonner à 40 F. On peut même se réabonner pour ce prix, par anticipation (le préciser alors avec le paiement) : le nouvel abonnement prendra effet à échéance du précédent...

...ET UN CADEAU !

Mieux, pendant tout ce mois (qui est celui des étrennes !), le « Peuple Breton », offre un troisième abonnement quand on lui en envoie deux ! Le Peuple Breton, ce n'est pas seulement un cadeau utile, c'est aussi un cadeau qui fait plaisir. N'en privez pas vos proches !...

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 F (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**PUBL
VREIZH**

en langue bretonne

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 F (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat

Thank you

J'ai lu avec appréciation le numéro du P.B. de septembre-octobre et surtout l'article «pêche: un programme précis».

Je me mets à faire une étude sur la pêche, ses aspects sociaux et économiques, à Audierne et Poulgoazec à l'embouchure du Goyen où on trouve, en micro, tous les problèmes que la commission de l'UDB a exposés...

Thank you for your help, and please excuse my French.

Malcolm Chapman,
Plouhinec.

Se tenir au courant

Une petite lettre afin de vous faire parvenir la pétition sur l'énergie nucléaire que 18 personnes de mon travail ont signées. Votre journal ne pourrait-il pas fournir chaque mois quelques informations sur la lutte qui se mène au Pellerin et à Plogoff car les nouvelles sur ce sujet sont assez diffuses en région parisienne. Autrement, bravo pour votre revue complète qui permet de se tenir au courant des luttes en Bretagne.

Patrick Bellec,
Chevreuse.

Atomkraft? Nej tack!

Un débat démocratique sur l'énergie est un problème international. Pour nous la pétition est importante parce que les déchets du nucléaire de Suède vont à la Hague. En mars 1980, il y a une élection (référendum): oui ou non au nucléaire en Suède. Les établissements et les grandes industries qui disent oui sont très forts. Mais il y a beaucoup de gens sur toute la Suède qui sont actifs contre les intérêts du capital et qui disent: Atomkraft? Nej tack (Nucléaire? Non merci)

Gösta Sandberg,
Suède.

Trois fois hélas!

J'ai bien aimé lire et parcourir le PB tout au long de cette année à part des trucs comme le non soutien moral aux prisonniers bretons par exemple. L'ensemble du journal m'a satisfait. Mais hélas! Trois fois siwazh! Je ne peux me réabonner. C'est dommage pour vous. C'est encore plus dommage pour moi qui me coupe ainsi de toute information sur le pays. Je me trouve effectivement exilé en occitanie dans une ferme où je travaille bénévolement. N'étant pas payé, je dois faire attention aux quelques sous qui me restent du chômage... et croyez moi c'est vraiment très peu.

Eh oui, chômeur en Bretagne, j'en ai eu marre et j'ai «choisi» un boulot dans une ferme occitane dans l'espoir de pouvoir monter moi-même quelque chose de ce goût chez nous. Un rêve un peu fou.

Christian Oillac,
St-Alvère.

Rassurez vous. Nous vous servirons quand même le PB, en espérant que la solidarité inter-lecteurs jouera et que quelqu'un moins démuné, vous l'offrira. Et en souhaitant que la suite des événements vous permette rapidement d'en faire de même pour un éventuel cas identique.

Une tâche immense

Je suis étudiant wallon et collaborateur d'un nouveau bi-mensuel à l'échelle wallonne. La wallonie est une région qui se meurt, qui connaît une très forte hémorragie de population et dont la culture spécifique est foulée aux pieds par un état tout aussi centralisateur que le vôtre. Si notre premier numéro se veut d'intérêt plus général, les suivants s'attèleront à une tâche immense: réveiller tout un peuple qui meurt à petit feu et défendre son identité propre. Dans cette optique, nous voulons présenter dans le numéro 1 d'autres peuples menant la même lutte, et, si possible, collaborer avec eux. C'est la raison pour laquelle j'ai passé trois semaines en Bretagne dans le courant de septembre, tombant en pleine guerre de la langoustine et tombant également sur un exemplaire du «Peuple Breton» le n° 189. Au cours de mon enquête, j'ai été frappé par les problèmes bretons. La pêche exceptée, ils sont les mêmes que les nôtres: suppression des petites gares SNCF, pas d'enseignement du breton dans les écoles, fermeture des petites entreprises et nombre de chômeurs plus élevé que dans d'autres régions de France (l'Est mis à part), exode, etc... J'ai été frappé aussi de voir l'ampleur du programme nucléaire en Bretagne, futur dépotoir atomique de la France...

Patrick Leboutte,
Liège.

Pas d'Holocauste gallo!

Après avoir donné la parole à Fernand David et à moi-même (N° 186 mai 79 pages 20 à 24), le Peuple Breton vient de faire le point sur l'évolution interne des Amis du Parler Gallo. (n° 191 novembre 79 pages 24-25); je constate avec satisfaction que votre souci d'informer vos lecteurs sur l'urgence et

l'affirmation de l'œuvre de défense et de promotion du patrimoine culturel et linguistique de la Bretagne Orientale n'est pas éphémère; je ne peux par contre laisser passer sans réagir les affirmations de Lucien Grall d'Eaubonne publiées dans votre dernier courrier des lecteurs (n° 191 p. 29).

Je connaissais déjà le manifeste anti gallo dont vous avez publié des extraits puisque n'ayant pas eu le courage de venir participer au débat organisé le 17 octobre dernier à Tiar Yaouankiz, à Paris, M. Grall avait adressé par la poste le fruit de ses hallucinations. Si je prends la peine de réagir c'est qu'après avoir affirmé que l'association «les Amis du Parler Gallo» avait été créée dans une officine du ministère de l'intérieur avant le discours de Ploërmel la voici présentée comme une torpille contre Diwan et tous ceux qui défendent la langue bretonne. Décidément les partisans d'un néo-jacobinisme breton, ne désarment pas. Leur impérialisme linguistique et culturel rappelle effectivement d'autres temps: ils ont traduit Anatole de Monzie en breton et sortent leur revolver quand on parle du gallo.

Qu'ils sachent avec M. Grall que les véritables diviseurs du mouvement breton, ce sont eux et non ceux qui luttent pour la reconnaissance du droit à la différence à l'extérieur, comme à l'intérieur de la Bretagne. Ce qui fait la richesse de cette Bretagne qui appartient autant aux gallos qu'aux bretonnants, c'est sa diversité au sein de son unité. Le patrimoine breton est trop diminué pour que les militants conscients en viennent à souhaiter de nouvelles lapidations et mutilations. Monsieur Grall va jusqu'à mépriser les parlers de Concarneau et de Douarnenez, se réjouissant du fait qu'ils n'ont pas droit de cité à l'école.

Je me demande vraiment de quelle langue et de quelle Bretagne il se prétend le défenseur?

Mais sans doute suit-il la pensée du petit homme brun à moustaches qui sacrifiait tout aux grands blonds aux yeux bleus?

Merci de rappeler nos coordonnées à vos lecteurs: Les Amis du Parler Gallo, BP 48 — 22190 Plerin.

Gilles Morin,
Plerin.

Siminalioù René Brisach

« Plijadur braz e tal an tan »



An Orient : 72 str. Mal Foch 64.58.80
Kemper : 17 str. de la Libération 90.63.33
Pondi : 6 str. Kervenoael, Stival 25.10.62
An Naoned : 11 str. de la Marche, Ste Pazanne 54.40.75

LE PEUPLE BRETON

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

Edito

La centrale coloniale

AINSI donc, de même «qu'il n'y a pas d'affaire Boulin»
«il n'y a pas de danger nucléaire».

Du moins EDF ne lésine-t-elle pas sur les moyens pour nous le faire admettre: la préparation psychologique des populations finistériennes, dans le but de leur faire admettre Plogoff, a pris une dimension nouvelle. Les brochures se succèdent, luxueuses, quadrichromes, ou sévères, plus techniques: «l'Energie», «la place du Nucléaire», «les incidences économiques et sociales de l'implantation d'une centrale nucléaire», etc... Les visites de centrales continuent, les repas EDF aussi. Voici les opposants de Plogoff divisés, leur front est destabilisé. En ce moment, les PTT distribuent aux abonnés EDF du Finistère une brochure de 60 pages. Coût minimum: 150 millions de centimes pour 25 questions-25 réponses; mais il manque, et pour cause, la question à 100 francs, celle à laquelle personne ne peut aujourd'hui répondre. «Que deviendra la centrale dans 30 ans? Un énorme verruc pour le 3^e millénaire? Ou une super-poubelle destinée à relayer la Hague?»

A cette question majeure, et à quelques autres qui n'ont pas encore de réponses assurées, et qui touchent autant à l'aspect scientifique, (que faire des déchets? et les surrégénérateurs que la France seule semble étudier sans crainte?) qui à l'aspect économique (quel est le coût réel d'une centrale, comment concilier la protection des travailleurs avec un rendement acceptable?) Le pouvoir répond de deux manières. D'abord, la banalisation. L'électronucléaire, nous dit-on, c'est une énergie comme une autre, avec ses avantages et ses inconvénients. «Rien n'est parfait», concède une brochure EDF qui a le culot de nous montrer, en couleurs, une photo de... l'Amoco Cadiz! Et de conclure que le risque nucléaire est négligeable, en comparaison: une fois tous les cent millions d'années, un accident peut faire plus de mille morts. Un million de fois moins de «chances que de se tuer en voiture». Dans cette course à l'innocence, l'Éducation Nationale apporte son concours: cette année les enseignants de sciences physiques sont priés de bien montrer aux élèves que toute forme d'énergie, finalement (hormis celle de la mer), est d'origine nucléaire, et en premier lieu l'énergie solaire... Bien sûr, l'univers est le siège de phénomènes nucléaires naturels, mais on aura quand même de la difficulté à admettre les neutrons rapides au chapitre écologie! Autant déguster un plat d'amanites phalloïdes en invoquant l'origine naturelle des champignons!

L'autre réponse, c'est le caractère inéluctable de l'avènement du nucléaire. D'abord, si cela était vrai ne devrait-on pas, en premier lieu interroger ceux qui sont responsables de la politique énergétique de la France? Ceux qui ont fermé précipitamment, au nom de la rentabilité, les charbonnages, ceux qui se refusent à

envisager sérieusement d'autres solutions; ceux qui fuient le débat démocratique sur l'énergie, et préfèrent foncer alors que toutes les réponses sont encore loin d'être connues. On ne pourra peut-être (sans doute...) faire l'économie du nucléaire, mais il faut savoir à qui la faute, et à qui la situation profite: les intérêts en jeu sont tels, et les soutiens gouvernementaux à ces intérêts multinationaux si engagés, qu'ils ne peuvent admettre de délais et de retards. Une proposition de sagesse, du style «on arrête quelques années, on travaille, on recherche les solutions manquantes, et on débat démocratiquement» est immédiatement rejetée au nom d'un intérêt national qui est en réalité celui de quelques grands trusts.

Appliqué à la Bretagne, l'argument du nucléaire inéluctable est parfaitement cynique. Le gouvernement aurait-il donc décidé d'industrialiser la Bretagne, au point d'y installer une puissance si considérable? Cela se saurait! La Bretagne des cinq départements, il faut le répéter, fournit à l'extérieur plus d'énergie électrique qu'elle n'en importe. Et il faut toute la mauvaise fois de la brochure EDF citée plus haut pour répéter que «la Bretagne ne produit actuellement qu'environ 6% de l'électricité qu'elle consomme»

Et même si c'était vrai? Depuis quand la doctrine officielle est-elle l'autonomie des régions? Et qui exigera de Paris qu'elle assure elle-même son approvisionnement... en poisson, ou plus sérieusement qu'elle finance elle-même le déficit de ses transports publics? A ce jeu, nous sommes au moins certains d'un résultat: celui de ne pas être les perdants.

La vérité c'est que la centrale nucléaire qu'on cherche à installer en Bretagne est une centrale coloniale. Destinée à alimenter l'extérieur de la Bretagne, et principalement la région parisienne, elle ne sera pas un moteur réel pour l'économie bretonne; elle nous laissera des nuisances non négligeables, des dangers non clairement mesurés. Imposée par la force d'une propagande intensive, elle a l'appui des notables locaux incapables de s'opposer au pouvoir autrement qu'en paroles. Au service des sociétés multinationales, elle ne nous abandonne que des retombées en forme de verroterie: l'appel aux entreprises locales (symbolisées dans la brochure EDF par une pousive camionnette 2CV!) et l'installation de lignes plus fiables que celles qui ont tendance, actuellement, à flancher. Et pour compléter l'image colonialiste, la centrale aura semé quelque ambiguïté chez les hommes de gauche: de Rocard pensant qu'elle est nécessaire à Marchais disant qu'il faut l'accepter car les autres n'en voudraient pas, les deux grands partis de gauche n'auront pas été très clairs...

En attendant, Plogoff, ce n'est pas encore fait. Ce n'est même pas près de commencer: plus que jamais, la lutte est à l'ordre du jour!

UDB